

Plan Climat Air

4. PARTICIPATION CITOYENNE

Energie Territorial

2020→2025

**Plan
Climat
Air
Energie
Territorial**

Sommaire

Phases de concertation, consultation et participation	4
Calendrier.....	4
Le lancement de la démarche.....	4
La concertation territoriale	4
1. Ateliers de co-construction du programme d'actions.....	4
2. Ateliers Cit'ergie.....	5
3. Réunion d'information et de contribution des élus.....	6
La consultation du public.....	6
1. Phase réglementaire.....	6
2. La consultation en ligne.....	6
La participation du public	6
1. Ateliers participatifs	6
2. Conférence / Débat	7
Approbation du PCAET.....	7
Axe 6 : les propositions d'initiatives citoyennes	8
Les contributions du public	8
1. Les contributions en ligne.....	8
2. Contributions lors des ateliers participatifs.....	9
3. L'ensemble des contributions.....	9
Prise en compte des propositions d'initiatives citoyennes.....	10
1. Méthodologie.....	10
2. Analyse des actions	11
Mise en œuvre des propositions d'initiatives citoyennes.....	13
1. Le Club Climat Citoyen.....	13
2. Un budget Climat Citoyen	13
Annexes	14
Annexe 1 : Outils d'information préalable à la consultation du public	14
Annexe 2 : Les 5 panneaux d'information sur le PCAET.....	14
Annexe 3 : Affiche des ateliers participatifs et de la conférence / débat du 3/10/2019	14
Annexe 4 : Recueil des contributions du public en ligne	14
Annexe 5 : Tableau bilan des contributions du public	14

Phases de concertation, consultation et participation

CALENDRIER

La concertation, la consultation et la participation du public et des partenaires se placent au cœur de la démarche Climat Air Energie et ont été mises en œuvre à différentes étapes de l'élaboration du PCAET.

L'implication des acteurs, de l'expert au citoyen en passant par la société civile et les partenaires, lors de l'élaboration du PCAET s'appuie sur 4 grandes phases :

- La réunion de lancement avec l'ensemble des acteurs et partenaires ;
- La concertation associant les acteurs et partenaires ;
- La consultation réglementaire du public en ligne ;
- La participation du public.



LE LANCEMENT DE LA DEMARCHE

Le Conseil communautaire du 14/12/2017 a approuvé le lancement de la démarche de révision du PCAET de Grand Chambéry qui doit prendre en compte les enjeux Climat Air Energie du territoire.

La réunion de lancement réunissant l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire du 8/03/2018 a défini le calendrier et la méthodologie de la démarche d'élaboration du PCAET.

LA CONCERTATION TERRITORIALE

1. Ateliers de co-construction du programme d'actions

Des ateliers de co-construction du programme d'actions du PCAET ont permis d'aborder les enjeux du PCAET dans une approche globale en concertation avec les partenaires et acteurs de Grand Chambéry.

Les 4 ateliers proposés portaient sur :

- La consommation énergétique et les gaz à effet de serre.
- La production d'énergies renouvelables.
- La qualité de l'air.
- La séquestration carbone.

Les ateliers, organisés le 12/11/2018, ont rassemblés plus de 50 personnes, représentantes d'entreprises, d'administrations, de chambres consulaires, d'associations et des différentes directions de Grand Chambéry.

2. Ateliers Cit'ergie

Dans le cadre de la démarche de renouvellement du label Cit'ergie, 6 réunions de renouvellement d'état des lieux ont été organisées avec la conseillère Cit'ergie et avec la participation d'une dizaine de personnes par ateliers. Les ateliers ont permis d'évaluer le potentiel Climat Air Energie sur le volet interne de la collectivité, par rapport à son patrimoine et ses compétences.

Lancement de la démarche Cit'ergie (1h)	20 septembre 9-10h
D1 : Planification du développement territorial et habitat	20 septembre 14-17h
D2 : gestion de l'énergie, eau, qualité de l'air et GES patrimoine et services	21 septembre 14-16h30
D3 : approvisionnement, production et distribution des énergies sur le territoire	21 septembre 9-10h30
D3 : gestion de l'énergie, des GES dans les services de l'eau, assainissement et déchets	21 septembre 10h45-12h15
D4 : mobilités et transports	24 septembre 9-12h
D5 : organisation et moyens de la collectivité	24 septembre 14-16h
D6 : Coopération, communication, concertation, économie	25 septembre 9-12h
COPIL Cit'ergie/PCAET	4 Octobre

Cit'ergie est un outil interne opérationnel et structurant d'une politique Climat Air Energie durable et contribuant activement à l'élaboration du PCAET. Le renouvellement du label est le signe tangible des efforts fournis par l'agglomération par rapport à ses réels potentiels d'actions. Il distingue Grand Chambéry pour la qualité et le suivi de la mise en œuvre de son programme d'actions ambitieux et pour la durabilité du processus de management de l'énergie qu'elle a mis en place à l'échelle de son territoire.

Avec la démarche Cit'ergie, Grand Chambéry en tant que communauté d'agglomération a pu :

- évaluer la performance du management de sa politique climat-air-énergie,
- se fixer des objectifs de progrès,
- mettre en place des actions d'amélioration ambitieuses,
- mesurer les progrès accomplis,
- valoriser les actions déjà entreprises.

En adoptant la démarche, l'agglomération Grand Chambéry s'engage à :

- concourir à l'élaboration de son plan d'actions climat-air-énergie, inscrit dans son PCAET, le mettre en œuvre et l'évaluer annuellement,
- se faire accompagner dans le processus par une conseillère Cit'ergie,
- animer un comité de pilotage chargé de faire les choix stratégiques (vision, principes directeurs) et de préparer les décisions politiques,
- animer un groupe projet pluridisciplinaire et transversal.

3. Réunion d'information et de contribution des élus

Une réunion à destination des maires et élus communaux dont la délégation contribue à la réflexion sur le sujet Climat Air Energie a été organisée le 15/11/2018 pour restituer le diagnostic du PCAET et mettre en corrélation les objectifs de la transition énergétique avec les préoccupations et les compétences communales sur le territoire de Grand Chambéry.

Cette réunion a contribué à intégrer des actions portées par les communes dans le programme d'action du PCAET.

LA CONSULTATION DU PUBLIC

1. Phase réglementaire

Modalités de consultation

La consultation du public est prévue par l'article L.123-19 du Code de l'Environnement qui en définit les modalités : information préalable du public 15 jours avant l'ouverture de la participation qui ne peut être inférieure à 30 jours. Elle vise à consulter le public par voie électronique sur la version « arrêt minute » du PCAET. Le projet de PCAET pourra par la suite être modifié pour tenir compte des avis émis dans le cadre de la procédure de consultation du public.

Information préalable

L'information préalable du public sur les modalités de consultation du public dans le cadre de l'élaboration du PCAET a été faite par différents moyens (*Annexe 1*) :

- Une brève dans le Cmag de l'édition été 2019 ;
- Un communiqué de presse paru le 4/09/2019 ;
- Une annonce légale parue dans le Dauphiné libéré le 6/09/2019 ;
- Un communiqué de presse paru le 26/09/2019 ;
- Une carte ensemencée rappelant les dates de la consultation, distribuée lors des ateliers et de la conférence et par l'intermédiaire des tournées de sensibilisation biodéchets / composteurs.

2. La consultation en ligne

La consultation du public s'est déroulée du 9/09/2019 au 20/10/2019 (42 jours) par voie électronique, en ligne sur le site internet de Grand Chambéry : www.grandchambery.fr/PCAET.

Le dossier complet du PCAET dans sa version « arrêt minute » était disponible au téléchargement sur le site Web et les contributions étaient recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC

La participation du public présente plusieurs avantages pour la réussite d'une démarche PCAET, parmi lesquels :

- un diagnostic partagé par tous,
- l'appropriation des enjeux identifiés,
- la mobilisation et l'implication des acteurs sur le long terme en vue de la mise en œuvre du programme d'actions.

1. Ateliers participatifs

Des ateliers participatifs Climat Air Energie ont été organisés le 3/10/2019 avec une quarantaine de personnes originaires de 13 communes de l'agglomération et avec la répartition par catégories d'âge suivante :

25 à 45 ans	41%
46 à 65 ans	44%
+ de 65 ans	15%

Après un temps de présentation des éléments clés du diagnostic et des objectifs du PCAET, les participants ont travaillé en ateliers sur les 3 thématiques Climat, Air et Energie. Ces ateliers ont ainsi permis de contribuer à l'émergence d'actions concrètes pour le territoire et d'alimenter le programme d'actions du PCAET.

A cette occasion étaient présentés 5 panneaux d'information sur le PCAET (*Annexe 2*).

2. Conférence / Débat

Suite aux ateliers, une conférence / débat sur les enjeux planétaires du dérèglement climatique global avec Gaël Derive était organisée le 3/10/2019 à Challes-les-Eaux (*Annexe 3*).

Le conférencier : Gaël Derive

Gaël Derive, 40 ans, docteur ès sciences, est aujourd'hui l'un des experts les plus actifs et les plus engagés sur les questions de dérèglement climatique. Après avoir travaillé dans les laboratoires de recherche (CNRS, IRD, INRA), il s'implique dans l'un des premiers Plans Climat français des collectivités. Régulièrement invité dans les médias, il est l'auteur de deux films remarquables pour leur vision à la fois pragmatique et humaniste du sujet : *L'Odyssée du climat* (2009) et *Une planète & une civilisation* (2012).

Film : Une planète, une civilisation

"La planète se moque de posséder une banquise et de grands espaces vierges totalement englacés. La planète se moque d'être recouverte d'un océan plus haut de un ou dix mètres..." Mais pour l'espèce humaine, la terre représente tout, une ressource, une protection. L'auteur a osé sortir des rapports scientifiques pour aller éprouver les effets déjà bien réels du dérèglement climatique auprès de Satu, éleveur en Ethiopie; Nipa, rizicultrice au Bangladesh; Donildo, chasseur en Amazonie ; Jeannie, l'Inuite de l'Arctique ; Tsering, cultivatrice au Népal et Karakaua, pêcheur aux îles Kiribati. De ces rencontres, le scientifique revient bouleversé, avec cette certitude : si l'on veut éviter à l'humanité de demain la précarité alimentaire, l'absence d'eau potable, l'errance climatique et l'extension des violences, il faut se saisir de cette crise comme d'une chance pour construire des modèles économiques et sociaux qui nous permettront de "prosperer sans croissance". Faute de quoi, peut-être eût-il mieux valu rester des singes...

APPROBATION DU PCAET

Le projet de PCAET, modifié le cas échéant pour tenir compte des avis de l'Etat, de l'Autorité environnementale et de la consultation du public sera approuvé en Conseil communautaire le 18/12/2019.

Axe 6 : les propositions d'initiatives citoyennes

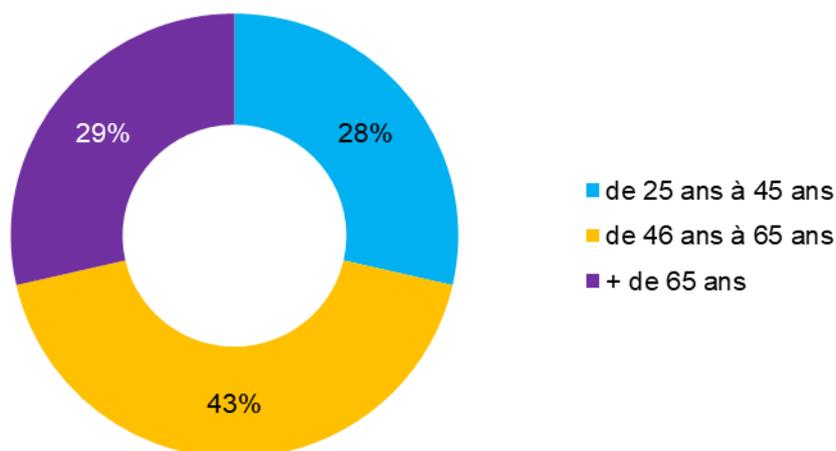
LES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC

1. Les contributions en ligne

Analyse des contributions en ligne

Au cours des 42 jours de consultation du public en ligne, 14 personnes ont déposé une contribution, par l'intermédiaire du formulaire de consultation en ligne. L'ensemble des contributions en ligne est présenté en *annexe 4*.

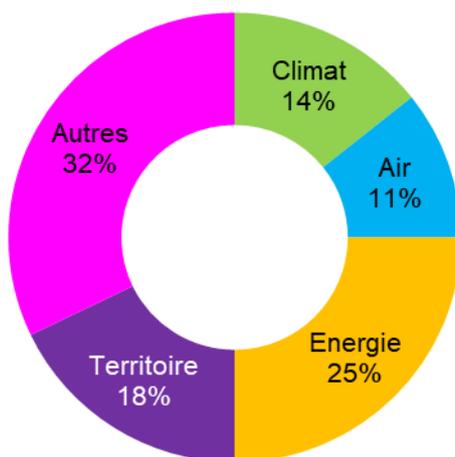
L'analyse des contributions montre que les contributeurs sont originaires de 5 communes différentes de l'agglomération mais également extérieurs à Grand Chambéry. Au niveau des tranches d'âge des contributeurs, on obtient les résultats suivants :



Il y a 2 catégories de contributions :

- 5 avis formulés sur le document global du PCAET ;
- 12 contributions proposant 39 initiatives citoyennes.

Les contributions sont réparties comme suit sur les différentes thématiques du PCAET :



Concernant les avis formulés sur le document global du PCAET, ils sont annexés au présent document. Les contributions d'initiatives citoyennes ont été intégrées aux propositions issues des ateliers et analysées et prises en compte avec ces dernières.

Classement des propositions d'initiatives citoyennes

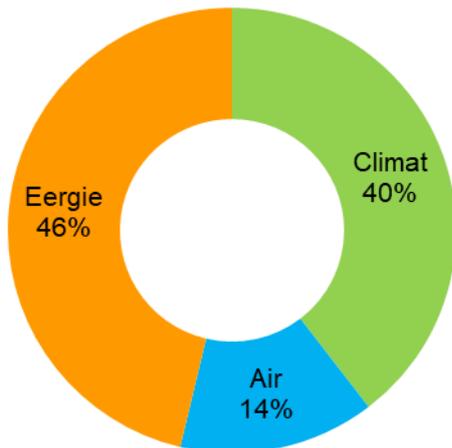
Les 39 propositions d'initiatives citoyennes recueillies par l'intermédiaire du formulaire en ligne, lors de la consultation, se répartissent entre les 5 axes structurants du PCAET comme suit :

Axe 1 : Vers des mobilités agiles et durables	16 propositions	41%
Axe 2 : Piloter un bâti performant, sain et agréable	2 propositions	5%
Axe 3 : La végétation au service de l'adaptation au changement climatique	6 propositions	15%
Axe 4 : Valoriser les richesses du territoire	11 propositions	28%
Axe 5 : Doubler la production d'énergies renouvelables	4 propositions	10%

2. Contributions lors des ateliers participatifs

Analyse des contributions des ateliers

Les ateliers participatifs ont permis de faire émerger 283 propositions d'initiatives citoyennes réparties comme suit sur les 3 ateliers thématiques Climat Air Energie :



L'ensemble des contributions des ateliers participatifs est présenté en *annexe 5*.

Classement des propositions d'initiatives citoyennes

Les 283 propositions recueillies lors des ateliers participatifs ont été classées dans les 5 axes structurants du PCAET :

Axe 1 : Vers des mobilités agiles et durables	101 propositions	36%
Axe 2 : Piloter un bâti performant, sain et agréable	35 propositions	12%
Axe 3 : La végétation au service de l'adaptation au changement climatique	41 propositions	14%
Axe 4 : Valoriser les richesses du territoire	59 propositions	21%
Axe 5 : Doubler la production d'énergies renouvelables	47 propositions	17%

3. L'ensemble des contributions

L'ensemble des 322 propositions recueillies en ligne (39 contributions) ou lors des ateliers participatifs (283 propositions) permet d'obtenir le tableau de classement final :

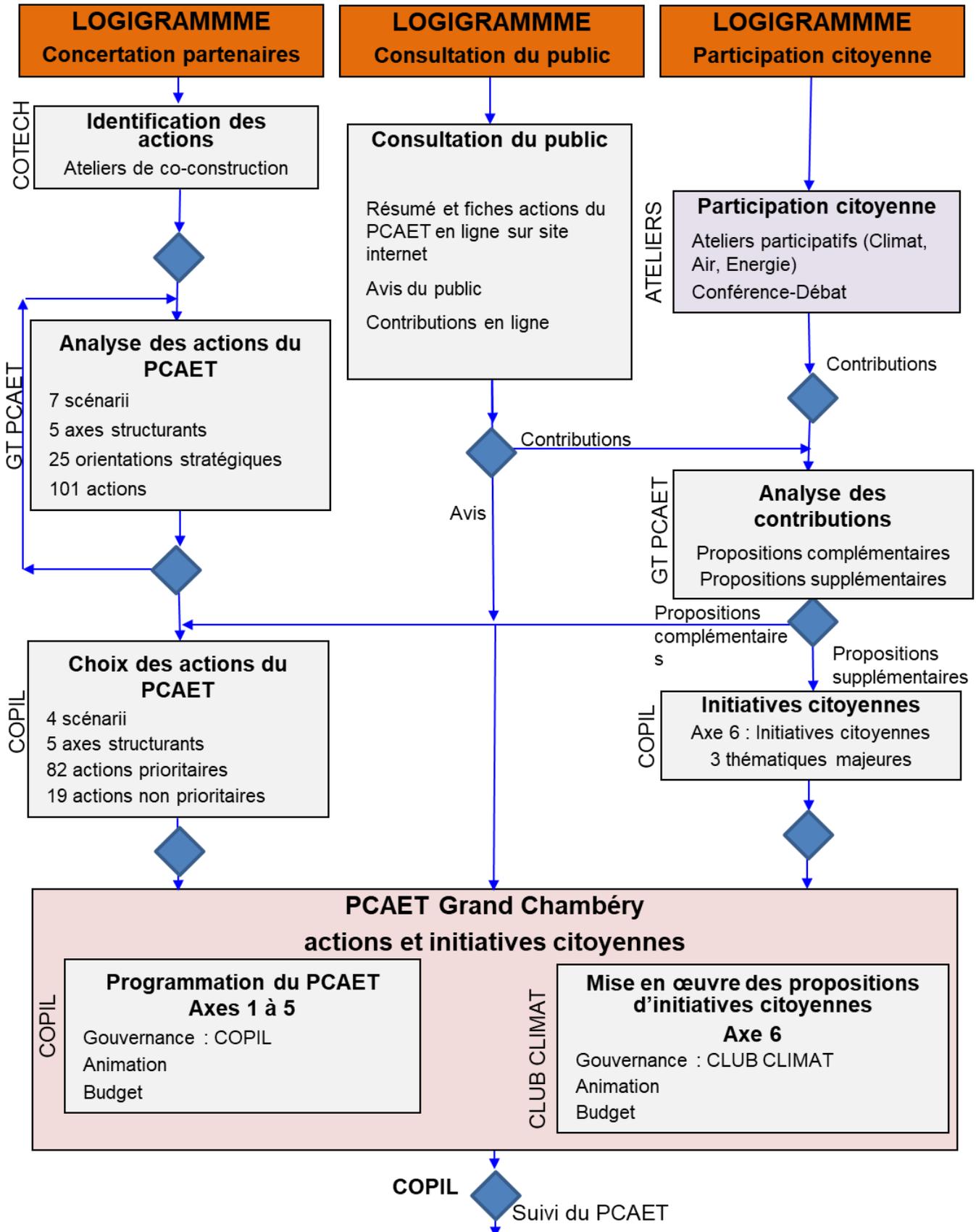
Axe 1 : Vers des mobilités agiles et durables	117 propositions	36%
Axe 2 : Piloter un bâti performant, sain et agréable	37 propositions	11%
Axe 3 : La végétation au service de l'adaptation au changement climatique	47 propositions	15%
Axe 4 : Valoriser les richesses du territoire	70 propositions	22%
Axe 5 : Doubler la production d'énergies renouvelables	51 propositions	16%

Le tableau bilan des contributions du public, en ligne et lors des ateliers participatifs, est présenté en *annexe 5*.

PRISE EN COMPTE DES PROPOSITIONS D'INITIATIVES CITOYENNES

1. Méthodologie

Le groupe technique d'experts du PCAET constitué de l'ASDER, AGATE, ATMO Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Chambéry a construit une méthodologie de prise en compte des propositions d'initiatives citoyennes. Elle consiste à analyser les contributions des partenaires (actions) et les propositions issues de la consultation du public et des participations citoyennes.



2. Analyse des actions

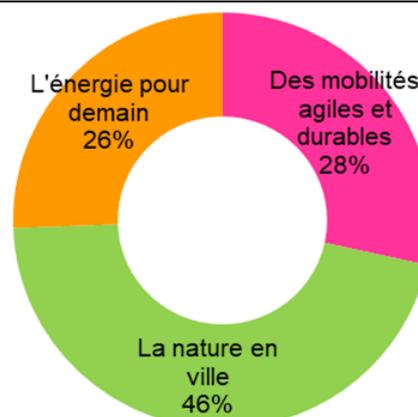
Les thématiques citoyennes majeures

L'ensemble des propositions d'initiatives citoyennes a été classé dans les orientations stratégiques du PCAET au sein des 5 axes structurants. L'analyse des 322 propositions montre que 80% des propositions s'intègrent dans 12 des 25 orientations stratégiques et trouvent déjà réponse ou viendront compléter les actions du PCAET.

Axe structurant	Orientation stratégique	Nombre de propositions	Contenu des propositions
Axe 1 : Vers des mobilités agiles et durables	1.2	47	Diversifier la mobilité, la rendre douce (vélo, train...), aide, incitation, co-voiturage, TC vers stations, mesures en cas de pic de pollution
	1.3	47	Aide, gratuité, incitation (notamment des salariés ?), outils de communication sur la pollution, changement de comportement
	1.5	13	moyens de transports collectifs verts
Axe 2 : Piloter un bâti performant, sain et agréable	2.7	18	isoler les bâtiments , réduire l'éclairage
Axe 3 : La végétation au service de l'adaptation au changement climatique	3.11	10	actions pour la biodiversité (dans les jardins ou les espaces gérés par des professionnels)
	3.12	28	végétaliser la ville , plus de jardins, pédagogie
Axe 4 : Valoriser les richesses du territoire	4.15	23	produire en ville des aliments, circuit-court notamment de la restauration collective
	4.17	11	Récupérer l' eau de pluie public / privé
	4.18	13	organiser le ramassage du compost (ou soutenir ce qui se lance)
	4.20	12	améliorer de la qualité de l'air , mieux manger et mieux vivre ensemble
Axe 5 : Doubler la production d'énergies renouvelables	5.23	18	mettre des panneaux solaires notamment sur les toits
	5.25	18	sensibiliser, éduquer aux économies d'énergie
TOTAL		258 propositions, soit 80% des propositions	

L'analyse permet de dégager 3 thématiques citoyennes majeures partagées par 211 de ces propositions :

1. Des mobilités agiles et durables : 60 propositions
2. La nature en Ville : 97 propositions
3. L'énergie pour demain : 54 propositions



Les propositions à fortes potentialités d'implication des citoyens

Une sélection a ensuite permis de dégager 16 propositions d'initiatives citoyennes présentant de fortes potentialités d'implication des citoyens.

Thématique citoyenne majeure	Axe structurant du PCAET	Orientation stratégique du PCAET	N° proposition	16 propositions d'initiatives citoyennes présentant de fortes potentialités d'implication des citoyens
1. Des mobilités agiles et durables	1-MOBILITE AGILE	1.2	A26	Partager les véhicules au sein d'une copropriété
	1-MOBILITE AGILE	1.2	A31	Sensibiliser et former les jeunes aux déplacements actifs et partagés
	1-MOBILITE AGILE	1.2	A32	Accompagner les changements de comportement (jeunes et adultes)
	1-MOBILITE AGILE	1.2	A6	Lors des pics de pollution organiser entre riverains un co-voiturage ou un transport collectif à pied des élèves, et ce dans les quartiers, hameaux, résidences, immeubles
3. L'énergie pour demain	1-MOBILITE AGILE	1.3	A8	Favoriser le covoiturage instantané, installer sur les arrêts de bus des panneaux "stop-pouce" Généraliser l'expérience développée sur Saint-Jean-d'Arvey / Thoiry / Les Déserts
	2-BATI PERFORMANT	2.7	E60	Chantiers participatifs : isolation et amélioration thermique de plusieurs habitations entre voisins, avec aides financières et techniques de la collectivité
2. La nature en ville	2-BATI PERFORMANT	2.7	E62	Communiquer autour de ses propres travaux pour motiver des personnes au passage à l'acte en matière de rénovation : créer un système de facilitation d'accès aux services en échange
	3-VEGETALISATION	3.12	C34	Inciter les habitants et les copropriétaires à planter des arbres, à créer des jardins
	3-VEGETALISATION	3.11	C37	Inciter les propriétaires à favoriser la biodiversité utile sur leur terrain
	4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	C30	Favoriser la permaculture et les incroyables comestibles
	4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	C31	Plus de jardins partagés
	4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.17	C48	Collecte organisée des eaux de pluie pour récupération dans les villages (réservoirs d'eau collectifs)
3. L'énergie pour demain	5-ENERGIE	5.23	A38	Développer les centrales citoyennes pour favoriser la pose de panneaux photovoltaïques
	5-ENERGIE	5.25	E121	Généraliser la pratique "collège à énergie positive" dans toutes les écoles, collèges, lycées
	5-ENERGIE	5.21	E124	Valoriser l'autoconsommation à l'échelle de bâtiments ou de quartiers (école, lotissement, immeuble)
	5-ENERGIE	5.25	W33	Instaurer un système de Green&Social Awards, événement qui aurait lieu chaque année pour primer les 3 meilleurs efforts éco-citoyen, éco-responsable ou tout autre action ayant une importance pour le mieux vivre ensemble, les énergies renouvelables, la protection de la planète...

MISE EN ŒUVRE DES PROPOSITIONS D'INITIATIVES CITOYENNES

1. Le Club Climat Citoyen

Ces propositions d'initiatives citoyennes pourront être mises en œuvre grâce à l'installation d'un club climat citoyen (club C3) avec une gouvernance citoyenne. Grand Chambéry apportera un appui pour l'animation et la coordination de ce club C3.

Le club C3 fera office d'ambassadeur du PCAET auprès des citoyens grâce à une communication de proximité : il permettra la prise de conscience, l'implication et la participation citoyennes.

2. Un budget Climat Citoyen

Un budget club climat citoyen dédié permettra l'animation et le financement d'études de faisabilité et l'accompagnement de la mise en œuvre des propositions d'initiatives citoyennes.

Annexes

ANNEXE 1 : OUTILS D'INFORMATION PREALABLE A LA CONSULTATION DU PUBLIC

ANNEXE 2 : LES 5 PANNEAUX D'INFORMATION SUR LE PCAET

ANNEXE 3 : AFFICHE DES ATELIERS PARTICIPATIFS ET DE LA CONFERENCE / DEBAT DU 3/10/2019

ANNEXE 4 : RECUEIL DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC EN LIGNE

ANNEXE 5 : TABLEAU BILAN DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC

Annexe 1

Outils d'information préalable à la consultation du public

On en parle

En bref

© DIDIER GOURBIN



PLAN CLIMAT, LA PAROLE EST À VOUS !

Grand Chambéry travaille depuis plusieurs mois à l'élaboration de son plan climat air énergie territorial, qui sera la feuille de route de l'agglomération sur ces questions à objectif 2025. Avant son approbation fin 2019, ce document est mis à la consultation de l'autorité environnementale de l'Etat mais également du grand public. Du 9 septembre au 8 octobre vous serez invités à donner votre avis sur ce document.

www.grandchambery.fr

© DIDIER GOURBIN



LE PARC DES 20 PROCHAINES ANNÉES

La révision de la charte du Parc du Massif des Bauges est lancée ! Pour définir les grandes orientations, des réunions de concertation sont prévues. Les habitants sont invités à s'exprimer sur les actions à mettre en œuvre en faveur du patrimoine naturel et culturel, du développement économique et social, etc. Prochaines dates : le 20 juillet à Lescheraines, 28 août à La Thuile et 20 septembre au Châtelard.

www.parcdesbauges.com/fr/revision-charte

© DR



BARBERAZ EN FÊTE

Le 31 août Barberaz sera en fête et inaugurera son nouveau centre-ville ! Plusieurs temps forts viendront ponctuer cette journée. Grand Chambéry a participé à la nouvelle voirie et à la réfection de la rue du Stade.

www.barberaz.fr

BAUGES

SÉCURISER L'EAU POTABLE

Un scénario de sécurisation de l'eau potable a été présenté aux élus des Bauges. D'ici 2 ans, il prévoit d'amener l'eau du puits de Saint-Jean-de-la-Porte jusqu'au chef-lieu des Déserts qui est déficitaire en eau, grâce à une station de pompage intermédiaire. Un maillage va être également réalisé entre le Châtelard et La Motte-en-Bauges pour permettre de sécuriser l'alimentation en eau potable de ces 2 communes.



▲ LA THUILE

Une nouvelle station d'épuration

Un nouvel ouvrage de la station d'épuration (STEP) du chef-lieu de la Thuile sera construite sur la parcelle de la STEP existante pour garantir un service optimal aux habitants. Elle a donc été pensée pour être construite tout en laissant le plus longtemps possible en fonctionnement la STEP existante et garantir la continuité de traitement. Les travaux ont débuté mi-avril pour une durée de 6 mois. Le financement est assuré par la direction des eaux de Grand Chambéry pour un montant de 412 985 € HT complété par une subvention de l'Agence de l'Eau à hauteur de 60 660 €.



▲ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT ET DÉPLACEMENTS (PLUi HD). LA CONCERTATION CONTINUE

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 17 JUIN AU 8 AOÛT 2019

Suite à un avis favorable des 38 communes de l'agglomération, les habitants sont invités à venir s'exprimer sur le PLUi HD entre le 17 juin et le 8 août 2019, dans le cadre d'une enquête publique. 8 lieux d'enquête ouverts à tous sont proposés sur Grand-Chambéry, comprenant l'ensemble des pièces du projet de

PLUi HD ainsi que des registres d'enquête. La commission d'enquête, désignée par le tribunal administratif, recevra les remarques lors de permanences dans ces 8 lieux. Retrouvez les dates et lieux d'enquête et de permanences sur le site de l'agglomération : www.grandchambery.fr Vous pourrez également

vous y exprimer. Le PLUi HD modifié suite à cette enquête publique passera pour approbation devant le conseil communautaire en décembre 2019 pour une application à tous en janvier 2020.

www.grandchambery.fr/pluihd





INFO PRESSE

Date : 05/09/2019

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Une rentrée pour la planète !

En cette rentrée, Grand Chambéry associe les habitants de l'agglomération à ses actions en faveur de l'environnement, en s'exprimant et/ou en participant à des événements.

L'agglomération s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Dans ce cadre, une concertation du public est engagée. Les avis sont recueillis du 9 septembre au 20 octobre sur cette feuille de route de la politique de développement durable pour les cinq prochaines années.

S'engager pour l'environnement c'est aussi réduire la production de déchet. Grand Chambéry lance pour la 3^{ème} année consécutive, le 20 septembre prochain son défi zéro déchet. Un challenge ouvert à tous pour tenter de réduire, en 3 mois, le poids de ses poubelles. L'agglomération accompagne les participants tout au long de leur démarche. Les inscriptions se terminent le 12 septembre.

Enfin, Grand Chambéry et le CISALB relancent cette année l'opération Rivières propres, et invitent les habitants de l'agglomération à les rejoindre pour nettoyer les cours d'eau le samedi 14 septembre à 8h30. Dernière ligne droite pour les inscriptions, elles sont ouvertes jusqu'au 9 septembre.

Plan Climat Air Energie Territorial : consultation du public à partir du 9 septembre

Rendez-vous sur www.grandchambery.fr/PCAET du 9 septembre au 20 octobre

Grand Chambéry, dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), ouvre une consultation auprès du public par voie dématérialisée, avant son adoption en Conseil communautaire fin 2019.

> Qu'est-ce que le PCAET ?

Le PCAET est un projet territorial de développement durable ; il s'agit d'une démarche de planification réglementaire, à la fois stratégique et opérationnelle. Il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la sobriété énergétique ;
- la qualité de l'air ;
- le développement des énergies renouvelables.

Il s'applique à l'échelle d'un territoire intercommunal, sur lequel tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...) sont mobilisés et impliqués.

GRAND CHAMBERY

DIRECTION MUTUALISEE DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr

@GrandChambery | @Villeduchambery - @ChamberyOfficiel

> Les habitants de l'agglomération invités à s'exprimer du 9 septembre au 20 octobre

L'élaboration du PCAET 2020-2025 de Grand Chambéry a été lancée le 14 décembre 2017 en Conseil communautaire. Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. Le projet de PCAET a été soumis à l'avis de l'autorité environnementale et de l'Etat cet été.

A partir du 9 septembre prochain, l'ensemble des habitants de l'agglomération est invité à s'exprimer sur le PCAET. La consultation est ouverte du 9 septembre au 20 octobre. Le contenu du PCAET est consultable en ligne sur le site www.grandchambery.fr/PCAET. Une version imprimée est également disponible à l'accueil du siège de Grand Chambéry à Chambéry et à l'accueil de l'antenne Bauges au Châtelard.

Une 3^{ème} édition pour le défi zéro déchet

Inscriptions ouvertes jusqu'au 12 septembre

Grand Chambéry organise pour la 3^{ème} année consécutive son défi zéro déchet. Un challenge ouvert à tous pour tenter de réduire, en 3 mois, le poids de ses poubelles. Adeptes du zéro déchet, débutant motivé pour changer ses habitudes ou habitant curieux de connaître le poids généré par ses déchets ce défi est ouvert à tous ! Alors, plus d'excuses, on s'inscrit avant le 12 septembre.

A partir du 19 septembre prochain et pendant trois mois, les habitants de l'agglomération sont invités à participer entre amis, en famille, entre collègues ou encore entre voisins au Défi Zéro Déchet organisé par Grand Chambéry. Prendre conscience des déchets que l'on produit et tenter de les réduire tel est l'enjeu du Défi Zéro Déchet. Depuis 3 ans, c'est chaque année plus de 100 foyers qui s'engagent, pour une modification des habitudes qui s'inscrit ensuite sur le long terme. Compostage des bio déchets, tri, achat en vrac, diminution du gaspillage alimentaire, réparation... sont autant de leviers qui peuvent permettre aux participants de réduire significativement le poids de leurs déchets ménagers, et leur impact sur la planète.

Cette année, le défi s'ouvre aux professionnels. Commerçants ou chefs d'entreprise sont également invités à tenter l'expérience de réduire leurs déchets. Ici, pas de pesées, Grand Chambéry propose de réaliser un diagnostic gratuit de la gestion des déchets du commerce ou de l'entreprise. Ensuite plusieurs éco gestes seront proposés en fonction de l'activité et du diagnostic (mise en place du tri, achat local, réduction des emballages,...).

Objectif : mettre en place un ou plusieurs éco gestes avant la fin du défi !

Pour s'inscrire c'est simple, rendez-vous sur le site : www.grandchambery.fr/defi-zero-dechet
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 septembre.

Des cours d'eau tout beaux !

Inscriptions ouvertes jusqu'au 9 septembre

Pour sensibiliser les habitants aux enjeux de protection de l'environnement, et des rivières en particulier, Grand Chambéry et le CISALB organisent une nouvelle matinée de nettoyage des cours d'eau le samedi 14 septembre.

Depuis plus de 10 ans, l'opération rivières propres réunit, tous les ans, une centaine de personnes pour une matinée de nettoyage des cours d'eau de l'agglomération. Chaque année ce sont environ 2 tonnes de déchets qui sont collectés puis traités.

Après un café d'accueil, les volontaires encadrés par des chefs d'équipe, seront amenés sur les lieux de nettoyage. Les équipes devraient se rendre sur les berges de plusieurs cours d'eau : la Leysse, l'Hyères, l'Albanne, la Mère, le Nant Bruyant, la Curtine et l'Erier (selon le nombre de participants), pour collecter les déchets présents dans les cours d'eau. A midi, un buffet sera proposé aux participants. Les participants devront se munir de bottes et de vêtements étanches, les gants seront fournis.

Dernière ligne droite pour les intéressés, inscriptions avant le 9 septembre sur www.grandchambery.fr

EPREUVE

Commande n° **24451677**

Ordre n° **164705700**

Dates de parution	06/09/2019		
Zones / Départements	73 (73 Savoie)		
Rubrique	Annonces légales et judiciaires - Avis - Avis administratifs - Avis administratifs		
Code postal	73026 - CHAMBERY		
Annonceur	0072649 - GRAND CHAMBERY		
Opérateur création	RAIMONGU	Opérateur modification	VELLAAG



GRAND CHAMBERY

Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2025 Avis de consultation du public

Grand Chambéry, dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), ouvre une consultation auprès du public par voie dématérialisée, avant son adoption en Conseil communautaire fin 2019.

Le PCAET est un projet territorial de développement durable ; il s'agit d'une démarche de planification réglementaire, à la fois stratégique et opérationnelle. Il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de GES ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la sobriété énergétique ;
- la qualité de l'air ;
- le développement des énergies renouvelables.

Il s'applique à l'échelle d'un territoire intercommunal, sur lequel tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...) sont mobilisés et impliqués.

L'élaboration du PCAET 2020-2025 de Grand Chambéry a été lancée le 14/12/2017, suite à la délibération n°406-17 C du Conseil communautaire. Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. Le projet de PCAET a été soumis à l'avis de l'autorité environnementale et de l'Etat.

Le contenu du PCAET est consultable en ligne sur le site www.grandchambery.fr/PCAET. Une version papier est également disponible :

- à l'accueil du siège de Grand Chambéry, 106 allée des Blachères 73026 Chambéry.

- à l'accueil de l'antenne Bauges de Grand Chambéry, avenue Denis Therme 73630 Le Châtelard.

Consultation ouverte du 9/09/2019 au 20/10/2019, contribution possible via le formulaire en ligne sur www.grandchambery.fr/PCAET.

164705700

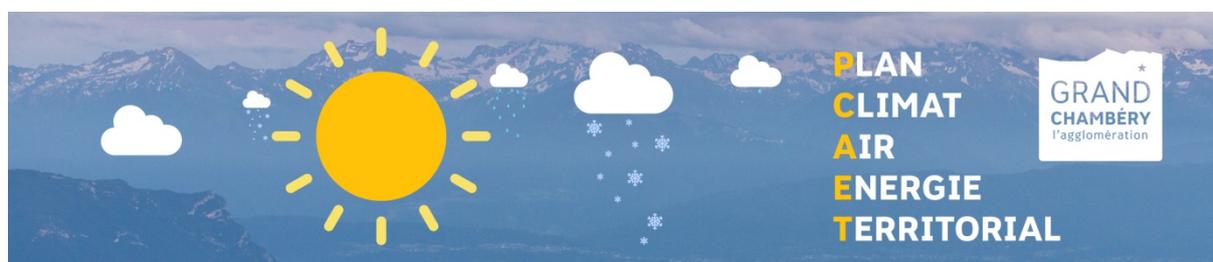


INFO PRESSE

Date : 26/09/2019

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Stratégie Climat Air Energie de Grand Chambéry : les habitants invités à contribuer



Grand Chambéry, dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), invite les habitants à venir contribuer à sa stratégie Climat Air Energie le jeudi 3 octobre lors de deux temps : des ateliers participatifs de 17h à 19h et une conférence / débat avec Gaël Derive, grand témoin et expert des questions climatiques. L'objectif du PCAET de Grand Chambéry pour 2025 est de réduire les consommations d'énergie de 16% et de doubler la production d'énergies renouvelables.

> Qu'est-ce que le PCAET ?

Le PCAET est un projet territorial de développement durable ; il s'agit d'une démarche de planification réglementaire, à la fois stratégique et opérationnelle. Il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la sobriété énergétique ;
- la qualité de l'air ;
- le développement des énergies renouvelables.

Il s'applique à l'échelle d'un territoire intercommunal, sur lequel tous les acteurs (entreprises, collectivités, associations, citoyens...) sont mobilisés et impliqués.

> Ateliers participatifs et conférence/débat le jeudi 3 octobre

Jeudi 3 octobre prochain, Grand Chambéry invite les habitants à venir s'exprimer autour des questions et des enjeux du changement climatique. Deux formules sont proposées, rendez-vous à Challes-les-Eaux, Espace Bellevarde :

GRAND CHAMBERY

DIRECTION MUTUALISEE DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr

 @GrandChambery |  VilledeChambery -  @ChamberyOfficiel

- **3 ateliers participatifs de 17h à 19h** où les participants pourront contribuer à l'émergence d'actions concrètes pour le territoire et ainsi, alimenter le Plan Climat Air Energie Territorial.
- **Une conférence / débat à 20h avec Gaël Derive** où sera projeté son film *Une planète, une civilisation*.
Ecrivain, réalisateur, Gaël Derive est devenu un grand témoin et un des experts les plus actifs sur les questions climatiques. Remarqué pour sa vision pragmatique et humaniste, il est régulièrement invité dans les médias.

Pour ces deux temps forts, l'inscription est conseillée sur www.grandchambery.fr

> La consultation du public en ligne toujours ouverte jusqu'au 20 octobre

Grand Chambéry, toujours dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), a ouvert début septembre, une consultation auprès du public par voie dématérialisée, avant son adoption en Conseil communautaire fin 2019.

L'élaboration du PCAET 2020-2025 de Grand Chambéry a été lancée le 14 décembre 2017 en Conseil communautaire. Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. Le projet de PCAET a été soumis à l'avis de l'autorité environnementale et de l'Etat cet été. L'objectif du PCAET de Grand Chambéry pour 2025 est de réduire les consommations d'énergie de 16% et de doubler la production d'énergies renouvelables

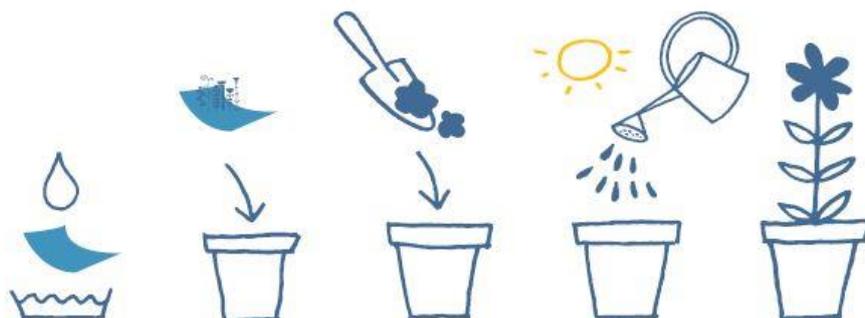
Depuis le 9 septembre, l'ensemble des habitants de l'agglomération est invité à s'exprimer sur le PCAET. La consultation est ouverte jusqu'au 20 octobre. Le contenu du PCAET est consultable en ligne sur le site www.grandchambery.fr/PCAET

Une version imprimée est également disponible à l'accueil du siège de Grand Chambéry à Chambéry et à l'accueil de l'antenne Bauges au Châtelard.

**STRATÉGIE
CLIMAT
AIR
ÉNERGIE ,
CONTRIBUEZ**

JUSQU'AU 20 OCTOBRE

SUR WWW.GRANDCHAMBERY.FR/PCAET



Placez le papier ensemencé dans un coton humide
jusqu'aux premières pousses.
Déposez-le dans un terreau léger, arrosez et... Admirez !

  @chamberyofficiel  @GrandChambéry  www.grandchambéry.fr  cmag-agglo.fr

Annexe 2

Les 5 panneaux d'information sur le PCAET

POUR UN TERRITOIRE ÉCORESPONSABLE

Le PCAET, qu'est-ce que c'est ?

Le projet de développement durable du territoire

Stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble des enjeux climat, air, énergie autour de plusieurs axes :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables

Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.



2020-2025 :

6 années pour la mise en œuvre opérationnelle

138 M€ d'actions

dont 30% pris en charge par Grand Chambéry

pour les 61 actions chiffrées à ce jour (décembre 2019)

5 axes structurants

25 orientations stratégiques - 82 actions prioritaires

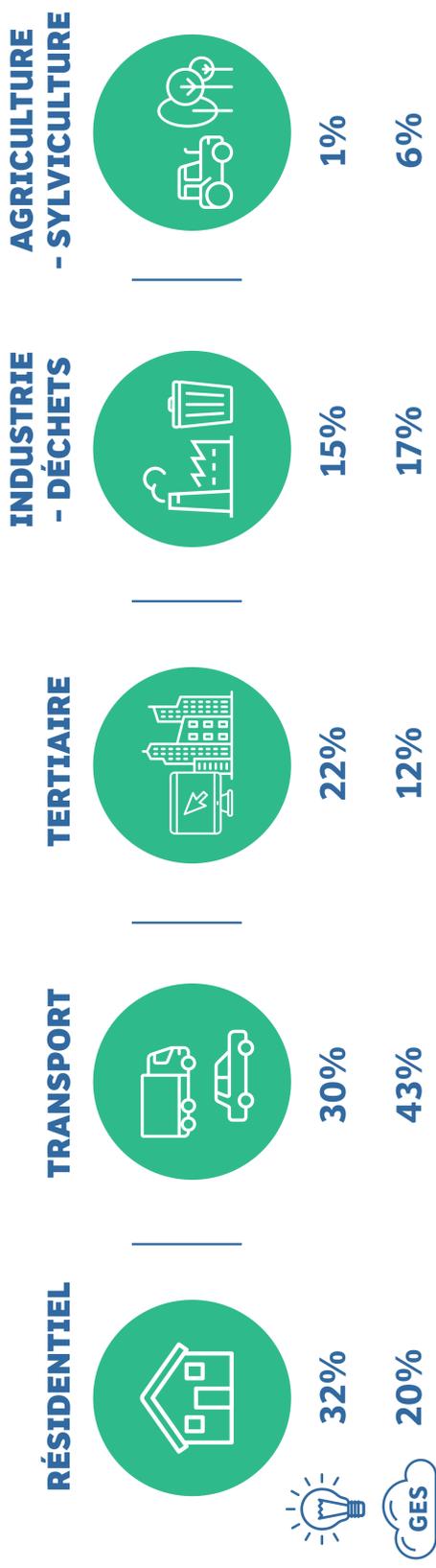


Les propositions d'initiatives citoyennes

VOLET ÉNERGIE

Consommations énergétiques et usages

Sur le territoire de Grand Chambéry, la consommation énergétique totale représente **3 724 GWh / an** et les **émissions de gaz à effet de serre** s'élèvent à **634 kteqCO₂ / an**.



La facture énergétique

L'approvisionnement énergétique a coûté au territoire **301 M€** en 2015 :



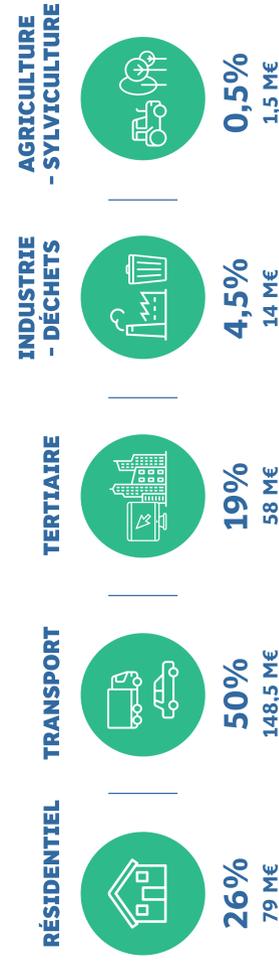
27 M€ pour l'achat d'énergie renouvelable + **274 M€** pour l'achat d'énergie fossile

À l'échelle du ménage, la facture énergétique représente par an :



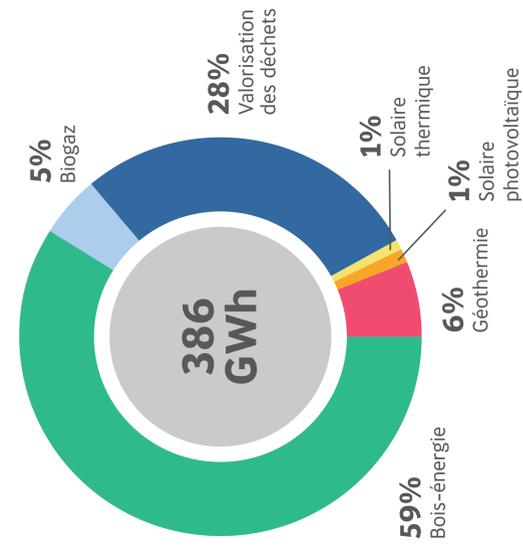
2 200 € par habitant dont **1 510 €** pour les mobilités et le chauffage

Répartition par usages

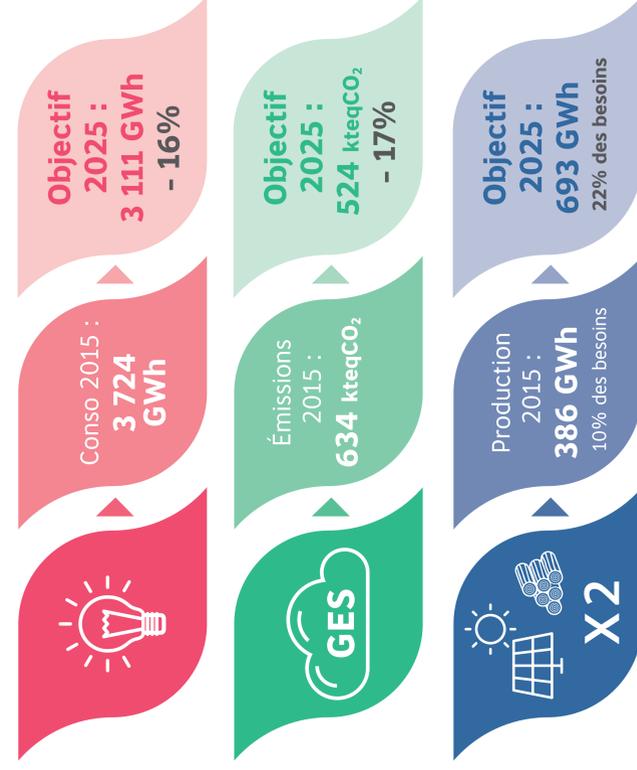


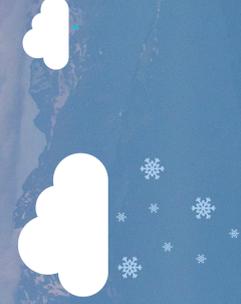
La production d'énergies renouvelables

Le territoire produit environ **10%** de l'énergie qu'il consomme, soit **386 GWh** (2015). Les 2 principales sources de production d'énergie sont le bois et la valorisation des déchets.



Les objectifs du PCAET ÉNERGIE





VOLET AIR

Les principaux polluants du territoire

- NOx** • **Oxydes d'azote** : produits par la combustion des énergies fossiles, majoritairement liés aux transports.
- PM10** • **Les particules fines** : issues d'une combustion incomplète, principalement dues au chauffage peu performant, à la fumée des véhicules et au brûlage des déchets verts.
- O₃** • **L'ozone** : polluant lié au climat, formé par la réaction chimique des UV et des oxydes d'azote ou des composés organiques volatils. Principalement localisé à proximité des routes et des zones agricoles de montagne. Particulièrement présent lors des pics de chaleur.

Les émissions de polluants diminuent globalement entre 2000 et 2016 sur le territoire.



Les émissions de polluants par secteurs d'activités

La qualité de l'air est liée aux substances émises par les activités humaines et certaines sources naturelles.

RÉSIDENTIEL	TRANSPORT	TERTIAIRE	INDUSTRIE	AGRICULTURE
NOx 8% des émissions	NOx 63% dont 93% dues aux moteurs diesel	NOx 4% des émissions	NOx 23% des émissions	NOx 2% des émissions
PM10 61% des émissions dont 96% dues au chauffage individuel au bois peu performant	PM10 20% des émissions	PM10 2% des émissions	PM10 14% des émissions	PM10 3% des émissions

Les objectifs du PCAET AIR



VOLET CLIMAT

Profil climatique



Températures

Les **températures moyennes annuelles** sur le territoire ont augmenté de **+1,7°C** entre 1945 et 2016.



Gel

Une **diminution de 20 jours de gel** est constatée entre 1951 et 2016 suite au réchauffement des températures moyennes.



Ressource en eau

Le changement climatique influe sur la disponibilité de la ressource en eau sur le territoire.



Précipitations

Le régime de **précipitations** présente une **grande variabilité** d'une année à l'autre. Depuis 2003, le territoire a perdu l'équivalent d'**1,5 année de pluie**.



Potentiel de séquestration carbone

La séquestration du carbone se fait par les sols et la végétation (parties souterraine et aérienne). Elle permet d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique.

Plus de **26 800 kteqCO₂** sont stockées sur le territoire.



Zones urbanisées
4%



Prairies et alpages
12%



Cultures
4%



Forêt
74%



Zones humides et autres espaces naturels
6%

Le changement climatique, quels impacts ?



Variabilité du régime des précipitations entraînant la réduction de la disponibilité de la ressource en eau, des phénomènes d'inondations et l'augmentation de la sécheresse des cours d'eau



Baisse de l'enneigement qui engendre des risques sur l'économie liée à la montagne



Augmentation des risques de feux de forêt



Développement des espèces invasives



Modification des stades d'avancement ou de développement des espèces végétales

Les objectifs
du PCAET
CLIMAT



Carbone stocké 2012 (sol, végétation) :
26 828 kteqCO₂

Carbone substitué 2012 (produits bois) :
913 kteqCO₂



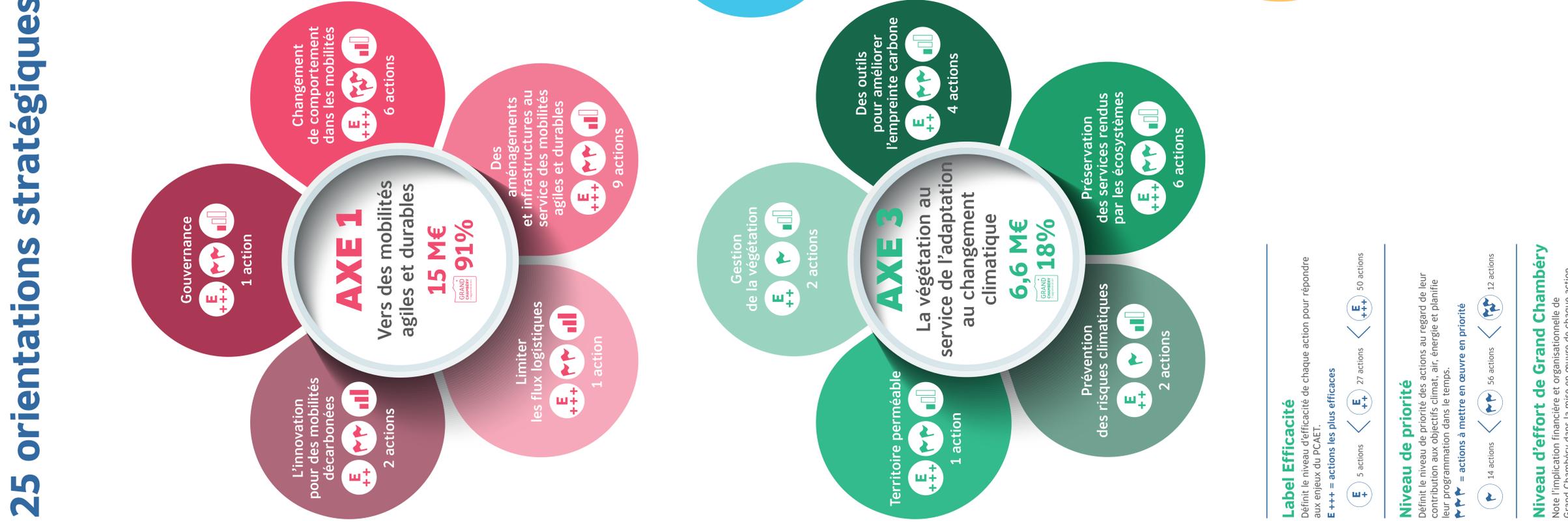
Flux 2012 :
-117 kteqCO₂
18% des émissions GES

Objectif 2025 :
-129 kteqCO₂
20% des émissions GES



82 ACTIONS PRIORITAIRES

5 axes structurants 25 orientations stratégiques



Label Efficacité
Définit le niveau d'efficacité de chaque action pour répondre aux enjeux du PCAET.
E+++ = actions les plus efficaces

E+ 5 actions < E++ 27 actions < E+++ 50 actions

Niveau de priorité
Définit le niveau de priorité des actions au regard de leur contribution aux objectifs climat, air, énergie et planifie leur programmation dans le temps.
E++ = actions à mettre en œuvre en priorité

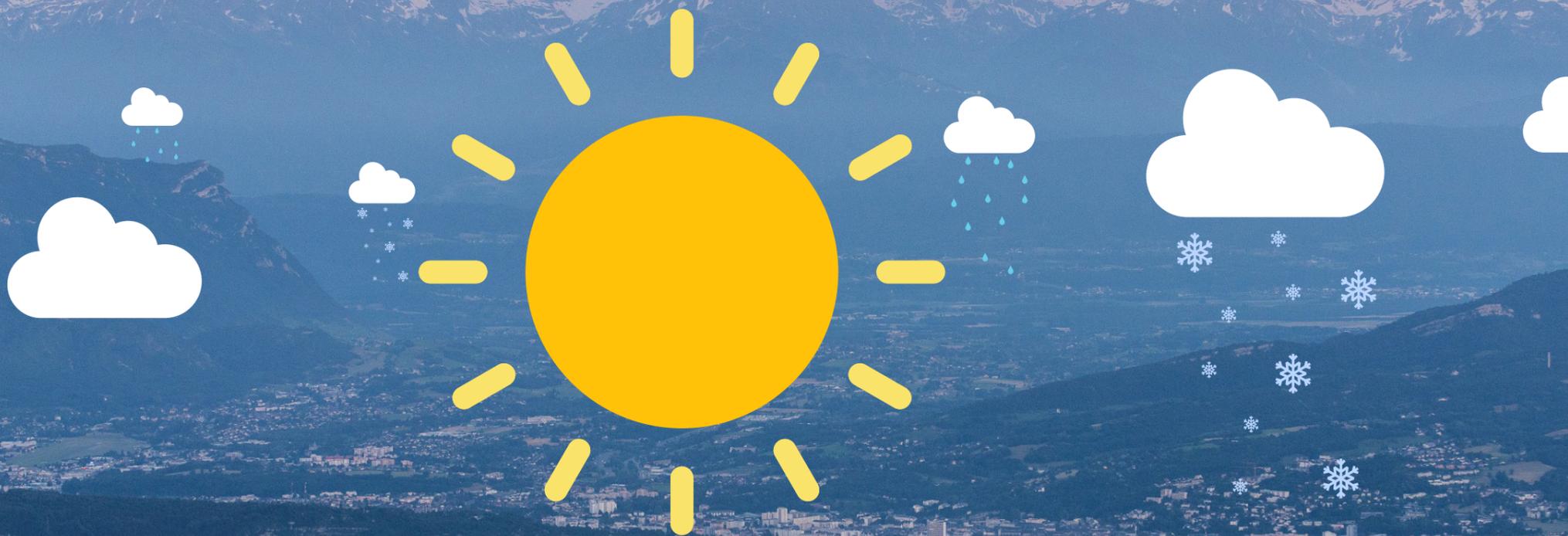
14 actions < 56 actions < 12 actions

Niveau d'effort de Grand Chambery
Note l'implication financière et organisationnelle de Grand Chambery dans la mise en œuvre de chaque action.
E++ = implication importante de l'agglomération
E+ = action hors portage de Grand Chambery

31 actions < 23 actions < 28 actions

Annexe 3

Affiche des ateliers
participatifs et de la
conférence / débat du
3/10/2019



STRATÉGIE CLIMAT AIR ÉNERGIE : VENEZ CONTRIBUER !

Jeudi 3 octobre

Espace Bellevarde
à Challes-les-Eaux

17h à 19h : 3 ateliers participatifs
Venez contribuer à l'émergence
d'actions concrètes pour votre
territoire et alimenter le Plan Climat

20h : Conférence / débat
avec Gaël Derive
Diffusion du film *Une
planète, une civilisation*

Écrivain, réalisateur, Gaël Derive est devenu un grand témoin et un des experts les plus actifs sur les questions climatiques. Remarqué pour sa vision pragmatique et humaniste, il est régulièrement invité dans les médias.



Infos et inscriptions conseillées
sur www.grandchambery.fr

Annexe 4

Recueil des contributions du public en ligne

N°	Date	Commune	Tranche d'âge	Type contribution	Thématique	Contributions
2019-01	14/09/2019	Chambéry	+ de 65 ans	Propositions	Air	Voir fichier joint
2019-02	24/09/2019	Chambéry	+ de 65 ans	Avis	Autre	Devant une présentation aussi détaillée, exhaustive et technocratique où tout semble important, je me demande ce qu'un citoyen lambda comme moi peut dire. On peut juste espérer que ce PCAET soit en cohérence avec le SCOT et le PLUiHD
2019-03	27/09/2019	Challes-les-Eaux	+ de 65 ans	Propositions	Territoire	Déplacements sur l'Agglo Grand Chambéry et transit international cluse de Chambéry
2019-04	30/09/2019	La Ravoire	de 46 ans à 65 ans	Propositions	Autre	<p>Avis général et contributions thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce PCAET constitue un bon travail de compilation des données et des actions déjà engagées, avec des propositions de scénarios prioritaires mais qui, dans ses objectifs et résultats attendus, n'est pas à la hauteur de l'urgence climatique et écologique vu les derniers rapports du GIEC et autres - les citoyen-nes ne sont pas associé-es suffisamment à ce qui devrait-être une co-construction véritable pour pouvoir atteindre ses objectifs - beaucoup des actions citées sont déjà engagées ou annoncées ce qui fausse l'ambition et le caractère novateur annoncés - ce Plan est rendu inopérant et caduc par les objectifs de croissance démographique insoutenable repris du PLUI-HD (+23 500 habitants d'ici 2030) et présentés comme acquis et positifs ! - rien sur la fermeture à envisager de l'aéroport d'Aéroport Chambéry-Aix, pourtant gros émetteurs de GES et inutile. Pourquoi ce "tabou" ? - rien sur la mise en place rapide de la redevance incitative sur la collecte/traitement des déchets pour accélérer l'atteinte de l'objectif "Zéro gaspillages- zéro déchets" - rien sur un Plan Alimentaire Territorial avec un objectif ambitieux "100% autonomie alimentaire" avant 2050 - rien sur la réduction permanente de vitesse de la VRU à 70km/h (comme décidé par de nombreuses agglos), et l'extension du 50km/h sur la RD1006 jusqu'à St Jeoire - rien sur la généralisation du 30km/h partout (sauf exceptions identifiées des axes prioritaires importants) de Chambéry et des grosses communes urbaines de l'agglo (cf agglo Grenoble et autres) - 30% seulement d'ENR dans les constructions neuves et rénovations dans le PLUI-HD, passer au moins à 50% sauf exceptions justifiées(cf PLUI Montmélian et autres) - abandon des projets inutiles, incohérents et climaticides comme le projet de parking Ravet de 500 places en centre ville de Chambéry, ou l'agrandissement excessif du rond-point de la Trousse, le soutien aux canons à neige à la Féclaz, à la multiplication des retenues collinaires,.. - pas d'annonce de la date de fin d'accès aux centre-villes des moteurs thermiques (2030 ?) pour donner un signal clair - pas d'évaluation critique du réseau de bus actuel, avec pourtant une dégradation d'accès pour certains secteurs (ex sud agglo), ni étude sérieuse et indépendante de la gratuité (condition de faisabilité, avantages, inconvénients) - pas de rétablissement des aides aux achats de VAE sur l'ensemble de l'agglo, et toutes les aides sur l'hydrogène (encore trop coûteux et pas 100% "vert") à réserver pour les transports collectifs, trains, flotte d'entreprise -pas d'incitation à consommer moins de viande, en allant bien au-delà du 1 repas minimum végétarien par semaine dans la restauration collective publique -rien sur la fin des abattages d'arbres sans concertation et sans avis techniques argumentés, ni sur une ambitieuse politique de replantation et des dé-bitumisation des espaces goudronnés et bétonnés partout où c'est possible. Rien sur l'interdiction des parking non perméables - pas d'objectif d'atteindre rapidement 100% de l'énergie des bâtiments et éclairage public en ENR, via des fournisseurs qui soutiennent réellement l'installation d'ENR par leurs investissements. Ex rien sur le Phare. Quid des autres équipements (para)publics (PEM, piscines, incinérateur, usine traitement des eaux, mairies et siège agglo, Malraux, Cité des Arts, écoles,...) - pas de durcissement et généralisation des critères environnementaux et sociaux dans les achats publics (agglo et communes) - pas d'évaluation écologique préalable systématique des projets, actions et services publiques, avec véto si impact carbone négatif ou non compensé. Surveillance permanente par une commission extra-communautaire avec élu-es et citoyens (une commission du temps long et de l'avenir écologique de nos territoires).
				Avis	Autre	Pour toutes ces raisons, ce Plan ne me semble pas à même d'atteindre les objectifs nécessaires pour faire face à la crise climatique et écologique. Copie à reprendre
2019-05	02/10/2019	Chambéry	+ de 65 ans	Propositions	Autre	Contribution n°1 : Les arbres tombés sont nombreux. Les branches et déchets de bois peuvent être compostés pour être étalés en broyats sur les routes et chemins forestiers pour éviter le bitume.
					Autre	Contribution n°2 : Faire des collectes collectives de déchets plus souvent le long des routes, chemins parcs pour sensibiliser sur l'urgence du problème. Mettre des photos du 7° continent (prise dans celles de l'expo qui a eu lieu il y a deux ans devant la Mairie de Paris) dans chaque école
					Energie	Contribution n°3 : Faire des jours "sans écran". Consommation électrique du numérique =30% de l'énergie consommée dans le monde. Tel portable =10%.
					Territoire	Contribution n°4 : Interdire par arrêté préfectoral les feux de bois dans les champs même pour les agriculteurs. Ils ont des "dérogations" =NON comme cela il ne mettrons pas le feu par temps de canicule et de vent "Eh oui, j'ai vu et je ne savais pas, j'ai apporté des seaux d'eau pour éteindre..." m'a t-on répondu...
					Autre	Contribution n°5 : Interdire tout dépôt de pneus dans les champs
2019-06	03/10/2019	Chambéry	de 46 ans à 65 ans	Propositions	Energie	Dans le cadre de la réduction de CO2, pourquoi ne pas créer un réseau de chauffage urbain étendu aux rues limitrophes de Chambéry pour sortir du fuel; par exemple la rue des Bois serait tout à fait accessible à un réseau de ce genre et permettrait de supprimer nombre de chaudières au fuel.
2019-07	04/10/2019	Chambéry	de 25 ans à 45 ans	Propositions	Air	L'action 1.1.1 qui semble prioritaire pour améliorer la qualité de l'air et diminuer la pollution (pic et fond) dans l'agglomération ne comporte ni budget, ni calendrier, ni objectif opérationnel ! Bref un beau document qui sonne creux car sans véritable objectif de limitation de la pollution (et circulation) automobile !
2019-08	04/10/2019	Saint-Alban-Leysses	de 46 ans à 65 ans	Propositions	Climat	Taxer à 200% le commerce des marchandises qui sont fabriquées à plus de 50 km du lieu de consommation
					Autre	Obliger l'état de scolariser tous les enfants en situation de handicap dans les écoles, obliger les entreprises de plus de 10 salariés d'embaucher 1 personne en situation de handicap pour un salarié sans handicap
					Energie	Taxer le kérosène
					Autre	Interdire tous produits phytosanitaires et réduire les parcelles agricoles
2019-09	05/10/2019	Autre	de 25 ans à 45 ans	Propositions	Air	Réduire la vitesse sur l'autoroute de façon permanente améliorerait notre qualité de l'air. En particulier sur l'A43+A41 entre le tunnel de l'épine et entrelac. Annecy la fait pourquoi pas nous? Action simple et rapide.

N°	Date	Commune	Tranche d'âge	Type contribution	Thématique	Contributions
2019-10	15/10/2019	Autre	de 25 ans à 45 ans	Propositions	Territoire	<p>Je me permets de vous écrire car j'aimerais vous faire part d'une idée: Dernièrement avec des amis on a demandé pourquoi il n'y avait pas de récompense pour toutes les associations ou entreprises faisant du bien pour les gens, la ville ou la planète.</p> <p>Du coup on a imaginé des Awards, Des Green&Social Awards. Un événement qui aurait lieu chaque année pour primer par les 3 meilleurs efforts éco-citoyen, éco-responsable ou tout autre action ayant une importance pour le mieux vivre ensemble, les énergies renouvelables, la protection de la planète et autre...</p> <p>Tout un concept possible que nous avons essayé de développer et que vous trouverez si joint.</p> <p>Si jamais cela peut vous donner une ou des idées, n'hésitez pas ;)</p> <p>CF doc joint Green and social award</p>
2019-11	16/10/2019	Chambéry	de 25 ans à 45 ans	Propositions	Climat	Les règles d'urbanisme à Chambéry sont particulièrement strictes notamment dans les zones soumises à l'avis des bâtiments de France. Dans beaucoup de secteurs doit être conservé des ardoises noires en toiture. Peut-on envisager l'assouplissement de ces règles pour rendre plus clair les toitures et rejeter les rayons du soleil au lieu de les absorber. Il s'agirait d'une action préventive à moyen terme pour éviter l'installation de climatisation et gagner en confort estival.
					Climat	Le milieu urbain chambérien manque encore cruellement de couverture végétale. Des arbres très peu couvrant sur les grandes avenues. Des places de parking pourraient être utilisées pour reverdir les rues et limiter les îlots de chaleurs en été.
2019-12	18/10/2019	Chambéry	de 46 ans à 65 ans	Avis	Energie	Voir le fichier joint
2019-13	20/10/2019	Barberaz	de 46 ans à 65 ans	Propositions	Energie	<p>Document touffu, réglementaire, correct et bien présenté mais on y sent trop peu des projets réels et ambitieux pour lutter au CONCRET dans le sens de l'urgence climatique !</p> <p>Sur le seul exemple des déplacements, baisser les émissions de 17 % en 2025 puis encore 14 % en 2030, c'est bien trop timide : on devrait viser 50 % pour 2030 à minima ! Chez les moins de 45 ans, l'opinion est très largement acquise à une forte réduction de l'usage individuel de la VL.</p> <p>Donc, en terme d'opération on peut faire des économies conséquentes sur les travaux de grande voirie en reportant une bonne part des budgets sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'animation via l'agence écomobilité (PDE, PDES....) - des aides aux circulations douces (programme d'achats de VAE par ex) <p>Cette approche devrait être retenue dès 2020 pour repenser la mise à niveau de la D 1006 et le carrefour de la Trousse : On peut économiser 4 M € en lançant des animations qui réduiront de 50 % le trafic VL rendant les plus gros travaux de ce programme..... inutiles !</p>
2019-14	20/10/2019	Chambéry	de 46 ans à 65 ans	Avis	Territoire	Voir fichier joint
				Propositions	Climat	Elaborer et mettre en œuvre un Projet Alimentaire Territorial en lien avec le PCAET
					Energie	Passer la quasi-totalité du fret camions du Mont blanc et du Fréjus sur la ligne existante (Dijon, Modane, Turin). Car la ligne existante n'est utilisée, ce jour, qu'à 17% de sa capacité (ces chiffres sont connus et reconnus d'institutions telles que le Conseil général des Ponts, les Cours des comptes nationale et européenne, TELT elle-même, la SNCF...). Nous pouvons donc, pour le moins, mettre les camions sur le train DES MAINTENANT, sans attendre

En parcourant l'immense dossier (immensité peu abordable au commun des administrés) du PCAET 2020-2025 de Grand Chambéry et en regrettant qu'il n'y ai pas une vraie enquête publique non dématérialisée sur cette sensibilité environnementale, il me semble qu'il manque une fiche importante à solution facile pour la réduction des pollutions liées au transport.

Un décideur gérant les transports par bus urbain a eu l'idée d'utiliser nos deniers en modifiant bon nombre d'arrêts de bus pour que tout bus à l'arrêt crée automatiquement une chenille d'automobiles arrêtées derrière lui moteurs en marche ; donc en phase de production maximale de pollution du fait de ce stop imposé toujours moteur en marche.

Pour l'exemple, il m'est arrivé à plusieurs reprises de remonter en heure d'epointe par la piste cyclable une queue de voiture, arrêtées derrière un bus, moteur tournant entre le Pont d'Hyères et la Croix de Bissy ; soit une chenille de voitures maxi-polluante de plus d'un kilomètre et demi de long.

Je vous propose donc d'annexer au PCAET une fiche réaliste supplémentaire et à résultat certain :

Fiche oubliée :

Axe 1	Vers des mobilités agiles et durables
Orientation 1.3	Des aménagements et infrastructures au service de mobilités agiles et durables
Action 1.3.1	Fluidifier la circulation automobile pour réduire les accumulations de polluants
Solution	Réutiliser les deniers publics pour reprofiler les arrêts de bus et permettre, autant que faire se peut, le dépassement (apaisé) des bus de la STAC arrêtés.

Nouvelle république . Green and social award .

- Les greens and social awards -

Afin de dynamiser les consciences et de multiplier les implications collectives en matière de transition énergétique et de bien-vivre ensemble. L'état, les régions, les départements et municipalités devraient s'engager dans une sorte de récompense annuelle qui primerait les meilleures associations, entreprises et collectivités ayant montré un investissement certain en matière d'éthique social ou de développement durable.

Des awards qui seraient discernés sur de possibles critères suivants:

- L'éthique sociale en entreprise.
- L'utilité publique et insertion sociale.
- La prise en compte de services collectifs.
- Le degré d'empreinte énergétique exercé et d'impact environnemental créé.
- La gestion et le recyclage des déchets.
- La mise en place de cercle vertueux en tout genre.
- L'innovation en matière de développement durable et d'économie d'énergie.
- et tout autre critère de bon sens possible pour juger la qualité des participants.

Des awards qui primeraient en quelque sorte les trois meilleures implications responsables de l'année dans trois domaines d'activités différents comme: la production, la gestion et le service. Un événement ouvert à tous qui doterait ou avantagerait les lauréats de multiples façons différentes et cela en fonction de l'échelle de l'événement, national ou communal, comme par exemple:

- De baisse ou d'exonérations de charges patronales.
- De baisse ou d'exonération de taxe foncière.
- De mise à disposition de locaux.
- D'aides de toutes sortes pour simplifier et favoriser l'expansion de l'activité primée.
- D'aides facilitant l'insertion des lauréats dans le tissu lié: urbain, social, collectif ou professionnel. (local, national et voir même international).
- D'obtention prioritaire de subvention et de publicité à différentes échelles.
- De mise en avant par le biais d'espace de présentation et de conférence privilégiés.
- Et voir même de dotation de chèque d'état pour stimuler l'investissement et l'emploi de ces nominés.

Tout une idée de récompense pour stimuler l'investissement dans des actions de plus en plus pérennes pour la société, la vie et la planète, et par la même occasion de permettre un engagement certain de la part des pouvoirs publics dans cette direction.

Contribution à la consultation du PCAET de Grand Chambéry 18/10/2019

La présentation du PCAET 2019-2025 repose sur une approche très complexe avec 7 scénarii qui se recoupent en grande partie, et plus de 100 actions sur 5 axes stratégiques. Ce qui rend son analyse un peu complexe.

L'évaluation des indicateurs de résultats (ce que l'on souhaite obtenir quantitativement ou qualitativement) et des impacts (baisse des consommations d'énergie, baisse des GES et amélioration de la qualité de l'air), n'est pas réalisée pour chacune de ces actions. Par ailleurs, beaucoup d'actions ne sont pas évaluées financièrement.

Il n'est donc pas possible de les évaluer autant sur les impacts que sur le bénéfice coût/avantage à la tonne de CO2 évitée, et donc de pouvoir hiérarchiser les actions en fonction de critères de choix politiques et financiers.

Par ce constat, ce PCAET est un « beau » catalogue à la Prévert, mais sans colonne vertébrale et sans résultats et impacts démontrés pour atteindre les objectifs affichés dans le diagnostic et les enjeux énergétiques du territoire à 2025 et à 2030. A savoir : la diminution des consommations d'énergie, la baisse des émissions de GES, le développement des énergies renouvelables ou de substitution et l'amélioration de la qualité de l'air.

Pour rendre ce PCAET efficient, il y a une absolue nécessité de hiérarchiser les actions en fonction de leur impact et de leur bénéfice coût/avantage, au moins pour les actions les plus efficientes et coûteuses.

En faisant une analyse succincte des actions dont le montant financier dépasse les 500 k€ (voir le tableau ci-dessous), on peut très vite s'apercevoir de la faiblesse de ce PCAET quand au respect des objectifs à atteindre pour les enjeux qui sont affichés.

Intitulé de l'action	Coût affiché	Commentaire
Axe 1 : Vers de mobilités agiles et durables. Engagements financiers chiffrés : 5 740 000 €		
Exploitation de la vélostation	550 000 €	Action déjà développée à ce niveau financier depuis une dizaine d'années et qui mériterait d'être fortement développée, car la mobilité deux roues est la plus efficiente et la moins coûteuse pour l'action publique.
Mobilité hydrogène	1 940 000 €	Action très coûteuse avec un très faible impact sur les objectifs
Conversion des flottes de véhicules de grand Chry	1 988 000 €	Action louable, mais très coûteuse et avec un faible impact sur les objectifs. Le bénéfice coût/avantage ne serait pas convaincant par rapport à d'autres actions dans le cadre d'un arbitrage budgétaire basé sur l'efficacité de l'action.
Remarque d'ordre général : l'addition des deux actions ci-dessus accapare 68 % des engagements financiers chiffrés avec un impact très faible sur les objectifs énergétiques et GES du PCAET. Alors que le budget de l'action de promotion des deux roues, probablement la plus efficiente, non seulement n'augmente pas, mais reste à un niveau financier faible.		
Axe2 : Piloter un bâti performant. Engagements financiers chiffrés : 99 990 000 €		
Améliorer la qualité du logement social dont l'amélioration thermique	92 850 000 €	Action prioritaire mais dont le coût sera supporté par le gestionnaire du logement public social, et donc en grande partie par ses locataires. Quelle sera la plus value apportée par le budget de la collectivité ?
Massification de l'isolation des logements privés	1 200 000 €	Ce budget n'est pas à la hauteur des enjeux. Afin d'atteindre les objectifs de 500 000 réhabilitation/an au niveau national, soit un peu plus de 1 000 lgts par an pour Grand Chambéry, il faudrait investir environ 40 M€/an sur la rénovation thermique soit 240 M€ sur 6 ans. Actuellement, Grand Chambéry accompagne en moyenne la réhabilitation thermique de 120 lgts/an. Le PCAET se contente de poursuivre cette trajectoire bien inférieure aux objectifs annoncés de 1280 lgts/an. Afin d'atteindre ces objectifs, il sera nécessaire que l'Etat et la collectivité mènent une politique plus volontariste dans ce domaine.
Rénovation de l'éclairage public	540 000 €	Action déjà amorcée depuis plus de 10 ans par les collectivités. La mesure la plus efficace serait l'extinction nocturne de façon ciblée entre 23 h et 5 h. Peu d'impact sur les émissions de GES
Accès aux données des consommations d'énergie	3 670 000 €	On peut légitimement s'interroger sur le fait de devoir payer si cher l'accessibilité à des données tenues pas des sociétés qui gèrent des services publics, et qui sont déjà en grande partie connues ?
Fonds Air bois : amélioration des systèmes de chauffage au bois	1 395 000 €	Action très efficace pour la réduction des consommations de bois en maison individuelle (ce qui permet de développer davantage l'utilisation de cette ressource), et la diminution des émissions de particules fines.
Remarque d'ordre général : l'action sur le logement social représente à elle seule 93 % des engagements financiers chiffrés, qui plus est, ne seront pas supportés par le budget de Grand Chambéry. Cela démontre la très faible ambition de la collectivité pour cet axe du PCAET.		
Axe 3 : La végétation au service de l'adaptation au changement climatique. Engagements financiers chiffrés : 5 879 000 €		
Préservation des espèces patrimoniales et réduction des obstacles dans les cours d'eau	3 000 000 €	Actions déjà largement financées par le CISALB depuis de nombreuses années. Pas de plus value avec ce nouveau PCAET. Peu d'impact sur les objectifs énergétiques et GES du PCAET.
Plan d'actions en faveur des zones humides	530 000 €	Même commentaire que précédemment
Préservation des espaces à forte valeur patrimoniale	1 000 000 €	Actions déjà largement financées depuis de nombreuses années. Pas de plus value avec ce nouveau PCAET.

Gestion des alpages	700 000 €	Même appréciation que précédemment
Remarque d'ordre général : Ces actions sont utiles et nécessaires, mais produiront très peu d'impact sur les objectifs énergétiques et GES du PCAET. Une grande action de plantation d'arbres pour le piégeage du carbone aurait un impact fort pour un bénéfice coût/avantage intéressant. De plus en plus de collectivités, voir de pays, s'engagent dans cette voie. Par ailleurs, le puits carbone que représente 60 % de notre espace en espace boisé, n'est pas évalué en termes d'impact annuel.		
Axe 4 : Valoriser les richesses du territoire. Engagements financiers chiffrés : 6 116 250 €		
Lutte contre le gaspillage alimentaire	1 775 000 €	Evaluation de l'action ?
Irrigation du secteur de l'épine	3 .235 M€	Action très coûteuse. Quel impact sur les objectifs énergétiques et GES du PCAET ?
Remarque d'ordre général : très peu d'ambition sur cet axe dont l'action la plus importante en terme financier représente 53% des engagements financiers chiffrés, sans impacts réels sur les objectifs énergétiques et GES du PCAET		
Axe 5 : Doubler la production d'énergies renouvelables. Engagements financiers chiffrés : 9 084 550 €		
Gestion des biodéchets	1 380 000 €	L'obligation de trier à la source les biodéchets d'ici à 2025 nécessitera des investissements bien plus conséquents.
Sociétés citoyennes solaires	2 280 000 €	Bien que très intéressante sur le plan de l'implication des citoyen.ne.s, cette action est très complexe et très longue à développer. De plus les financements seront surtout assurés par l'épargne citoyenne. La France est très en retard dans ce domaine alors qu'en Allemagne, la moitié de la production d'électricité renouvelable est détenue par des sociétés citoyennes. Le développement de la production d'électricité solaire devrait se faire prioritairement à un niveau institutionnel et être portée par une structure de type SPL au niveau du territoire. Pourquoi l'INES n'est toujours pas impliqué dans une démarche de soutien au développement de la production d'électricité solaire au niveau du territoire ?
Amplifier l'essor de la filière bois énergie	2 400 000 €	Beaucoup a déjà été réalisé dans cette filière, mais il reste encore un potentiel important sur les réseaux de chaleurs et les chaufferies bois collectives. Cette filière montre un bénéfice coût/avantage parmi les plus élevés. L'ambition affichée n'est pas à la hauteur du potentiel du territoire alors que plusieurs projets sont déjà identifiés depuis plusieurs années.
Amélioration de l'installation de biométhanisation de l'UDEP par injection au réseau	2 800 000 €	Identifiée depuis 2012, cette action très efficiente va enfin être réalisée. Le montant de l'investissement uniquement sur le traitement et l'injection au réseau montre que les enjeux financiers sur cette filière sont très élevés et dépassent les moyens des collectivités locales, d'où la nécessité de développer une structure pour supporter ces investissements
Remarque d'ordre général : les enjeux affichés pour cet axe représentent des moyens financiers de plusieurs centaines de millions d'€. L'ambition affichée est donc bien en deçà des objectifs du PCAET. Il est urgent de mettre en œuvre une structure spécifique pour porter ces investissements en lui donnant les moyens des objectifs à atteindre.		

L'analyse détaillée du contenu des actions les plus importantes de ce PCAET montre l'ambiguïté qu'il peut y avoir entre un affichage ou une ambition politique, et la réalité des impacts des actions retenues.

D'où la nécessité d'une évaluation précise des impacts et du bénéfice coût/avantage à la tonne de CO2 évitée afin de pouvoir apprécier l'efficacité de ce PCAET.

En complément de cette analyse, il faut évoquer les actions qui sont menées actuellement à l'encontre des enjeux climatiques. En voici quelques exemples : 500 000 €/an pour encourager les autosolistes du sud et du nord de l'agglomération à utiliser des abonnements AREA, la construction de 3 nouveaux parkings de 1400 places au total pour près de 30 M€ alors qu'il ya environ 800 places disponibles en heure de pointe dans les parkings en ouvrage et que les pendulaires squattent une grande partie des places, l'investissement de plus de 20 M€ dans les voiries du centre Nord, la diminution du budget des aménagements cyclables de 1 M€/an à 300 000 €, la diminution de l'offre de bus sur certaines lignes, le projet d'amélioration des échangeurs de la VRU pour plusieurs dizaines de millions d'euros alors que la réduction de la vitesse à 70 km/h pourrait régler le problème des risques de congestion, plus de 100 M€ investi sur la barrière de péage nord par AREA, la réactualisation du projet de contournement autoroutier qui coûterait probablement plus d'1 Md€, l'absence d'ambition sur le développement des ENR...

En l'état, il est fortement probable que les trajectoires affichées en matière de réduction des consommations d'énergie, de réduction des émissions de GES, d'amélioration de la qualité de l'air et d'accroissement de la production d'énergie renouvelable, ne seront pas atteintes.

Contribution citoyenne à l'élaboration du PCAET. Grand Chambéry
--

Il est encourageant de noter que les émissions de CO2 auraient diminuer pour notre agglomération depuis l'élaboration du 1^{er} Plan Climat.

Je note quelques points importants que je souhaite transmettre à Grand Chambéry pour améliorer le PCAET.

- Sur la forme : il est à remarquer que les documents mis en consultation pour participation citoyenne sont très rudes d'accès et de ce fait réserver à des quasi-spécialistes. Les politiques publiques ont besoin d'être exprimées et vulgarisées (sans perte de sens) pour pouvoir être partagées facilement : ce n'est pas le cas de ce document élaboré par un Bureau d'Etude qui aurait pu, vu les moyens qui lui ont été alloués, recherché à être plus performant de ce point de vue.

- Sur le fond :

- Je souhaiterais vivement qu'avant approbation par la collectivité dont je suis membre, le PCAET intègre 4 aspects partiellement ou totalement absents de l'analyse et des propositions stratégiques.

- 1- **L'analyse de la vulnérabilité du territoire au changement climatique est très insuffisante** (2 pages dans le résumé , une vingtaine dans le document complet dont beaucoup de généralités). Certes les risques cités sont importants (mais leur lien avec le réchauffement climatique est peu explicité par les auteurs). Mais, surtout, il manque :

- Une analyse approfondie et étayée sur **la vulnérabilité économique** (ex : quel avenir pour les « petites stations » des Bauges et le 1^{er} site nordique de France ? quels impacts pour les entreprises locales, si le cout de l'énergie fossile venait à augmenter de 10%, de 30% , de 50% ? quel avenir pour les industries agroalimentaires – notamment fromageries ? ...ect)
- Une analyse plus approfondie et étayée sur **l'agriculture et spécialement la vulnérabilité de l'élevage**
- Une analyse détaillée des enjeux de vulnérabilité au regard de **l'alimentation**.

- 2- **Stratégie d'adaptation inexistante.** Je n'ai pas trouvé (dans les différents documents) de prise en compte dans le PCAET de la dimension « Adaptation au changement climatique ». S'il est souhaitable de chercher à avoir une stratégie visant à réduire le réchauffement climatique, le rapport souligne maintes fois, que l'élévation de la température moyenne aura des conséquences notoires. **Mais aucune stratégie d'adaptation n'est évoquée, pensée, prise en compte. Cette faille est une grosse lacune stratégique.**

- 3- **Stratégie et sécurité alimentaire éludée, inexistante.** Le poids de l'alimentation et de la manière dont la population se nourrit a un impact très important sur les changements climatiques. Une très grosse part de notre empreinte environnementale est là. Pour Grand Chambéry, l'autonomie alimentaire est inférieure à 3% (étude Utopies publiées par le Dauphiné Libéré récemment). 97% des aliments consommés sur l'agglomération sont importés dans le territoire tandis que 98% des aliments produits sur l'agglomération sont exportés du territoire. Consommer 1 beefsteack génère une émission de 4kg de CO2...
Il est donc urgent de penser le développement agricole et la sécurité alimentaire des habitants de manière plus efficace. C'est la raison pour laquelle Grand Lac s'est lancé dans un « Projet Alimentaire Territorial ».... Grand Chambéry doit faire de même et intégrer cette dimension à son PCAET.
- 4- **Une très forte particularité du territoire est d'associer la ville et la montagne.** Grand Chambéry a 70% de son territoire en PNR de montagne !. La solidarité et la complémentarité entre les villes et les montagnes offrent des opportunités majeures pour penser un PCAET innovant, volontaire, ambitieux : filière bois, autosuffisance alimentaire, loisirs et tourisme, gestion de l'eau, énergie.... Cette particularité/singularité n'est pas traitée, valorisée, optimisée. Et nous avons du mal, de ce fait, à reconnaître notre territoire. Ceci doit être rectifié.

➡ D'autre part, l'analyse et les propositions d'actions présentent une série de lacunes que je résume en 3 points :

- 5- **L'articulation est totalement insuffisante entre le PCAET, le PLQA** (pour lequel j'ai produit une analyse critique au moment de la consultation le concernant), **le PLUIHD** (urbanisme opérationnel) **et l'Agenda21, le SCOT** (stratégie d'aménagement territorial-local), **le SRADDET** (environnement et stratégie d'aménagement territorial-régional), **le SRDEEI** (économie). Je constate que l'Autorité Environnementale a adressé une remarque du même ordre à Grand Chambéry et Inddigo. Cet état de fait n'est pas propre au territoire de Grand Chambéry mais une agglomération qui se veut exemplaire en matière de développement durable pourrait utilement articuler avec force cohérence ces différents échelons de planification. Articulation dans leur contenu.... Et articulation dans le temps (actuellement les « procédures » se suivent temporellement sans aucune cohérence de hiérarchie dont la compatibilité est pourtant dépendante !)
- 6- Je suis très surpris que **l'Évaluation Environnementale du PCAET ait été réalisée par le même opérateur économique (INDDIGO) que le PCAET lui-même**, le coupant de toute objectivité et capacité d'analyse évaluative (je me pose la question de la conformité juridique d'un tel état de fait). Cela enlève en tout cas beaucoup de crédibilité aux 2 documents et cela est regrettable. L'Autorité Environnementale (AE) le mentionne d'ailleurs : « *Le rapport environnemental ne traduit pas l'existence d'une démarche itérative d'évaluation* »

environnementale qui aurait conduit à questionner et améliorer le projet de PCAET aux différentes étapes de son élaboration. Son contenu ne répond pas de façon satisfaisante aux apports attendus d'une évaluation environnementale ».

- 7- **La présentation du PCAET est confuse et manque de rigueur** : elle saute de paragraphes présentant le cadre général (national voire international) à des paragraphes correspondant à des problématiques locales plus ou moins étayées, décrites, analysées. Cette confusion des échelles et le caractère superficiel de certaines analyses perturbent la crédibilité du document. L'AE mentionne elle aussi ce problème et va plus loin encore lorsqu'elle écrit que *'l'ensemble des éléments figurant dans l'EES pour analyser la trajectoire du PCAET est particulièrement confus, du fait en particulier d'années de référence variables. En l'état, l'EES ne contribue pas à une bonne information du public. Un des apports de l'EES aurait pu être d'analyser, au regard de la situation actuelle, du scénario tendanciel et du potentiel du territoire, le réalisme général de la trajectoire et la part des différents secteurs d'activité dans l'effort de réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES, ainsi que les choix faits en termes d'EnR. »*

➡ Je souhaite enfin réagir sur une proposition particulière formulée dans la stratégie consistant à reporter le fret marchandise sur la ligne nouvelle Lyon Turin encore inexistante.

- 8- **Si tout le monde convient qu'il faut mettre les camions sur le train, force est de constater que les promoteurs du Lyon Turin en renvoient l'échéance dans 30 ans (quand tunnel et accès seront réalisés).** Or, il est possible de passer la quasi-totalité du fret camion du Mont blanc et du Fréjus sur la ligne existante (Dijon, Modane, Turin). Car **la ligne existante n'est utilisée, ce jour, qu'à 17% de sa capacité** (ces chiffres sont connus et reconnus d'institutions telles que le Conseil général des Ponts, les Cours des comptes nationale et européenne, TELT elle-même, la SNCF...). **Nous pouvons donc, pour le moins, mettre les camions sur le train DES MAINTENANT, sans attendre.**

Toutes les personnes, toutes les stratégies consistant à ne rien faire (en matière de transfert modal de la route vers le train) au prétexte que le Lyon Turin pourrait exister dans 30 ans, sont cyniques, coupables et irresponsables tant pour la qualité de l'air, le réchauffement climatique que pour la sécurité des habitants et du territoire

Ces stratégies militent déjà pour ré-étudier la faisabilité du contournement autoroutier de Chambéry (de manière à absorber les 2000 à 4000 camions supplémentaires que le doublement du tunnel autoroutier de Fréjus autorise). **Un tel scénario, paradoxalement très lié au Lyon Turin, est un SCENARIO CATASTROPHE POUR LE PLAN CLIMAT.**

➡ Compte tenu de tous ces éléments d'analyse, je formule une double recommandation précise et opérationnelle :

- Compléter l'analyse et la stratégie du PCAET en mettant en œuvre un travail, autour des axes suivants :
 - 1- Approfondissement de l'analyse de la **vulnérabilité du territoire**
 - 2- Approfondissement de l'analyse et des suggestions en matière **d'adaptation au changement climatique** (cette politique d'adaptation ne peut se penser sans les premiers concernés, à tous les niveaux)
 - 3- Elaboration d'une stratégie et/ou d'un **Projet Alimentaire Territorial** reliés à la dimension PCAET

- Mettre en œuvre ces 3 aspects ainsi que ceux soulevés par le PCAET, concrètement sur le terrain, en associant les habitants et opérateurs socio-économiques. Plutôt que de réaliser des études qui se révèlent difficiles d'accès pour les habitants, il est devenu urgent et bien plus efficace de monter des programmes de « sensibilisation-mobilisation-formation-action » sur le terrain.

Ce sont des chantiers concrets qui donneront les directions à suivre et qui entraîneront les acteurs locaux, pas les rapports fussent ils volumineux et rédigés par des bureaux d'étude locaux...

Je vous remercie pour votre attention

Chambéry le 20.10.2019

Annexe 5

Tableau bilan des contributions du public

Légende

Les propositions d'initiatives citoyennes sont référencées en fonction de l'origine de la contribution :

- Formulaire Web en ligne : W + n°.
- Atelier Climat : C + n°.
- Atelier Air : A + n°.
- Atelier Energie : E + n°.

L'ensemble des 322 propositions recueillies en ligne (39 contributions) ou lors des ateliers participatifs (283 propositions) permet d'obtenir le tableau de classement final :

Axe 1 : Vers des mobilités agiles et durables	117 propositions	36%
Axe 2 : Piloter un bâti performant, sain et agréable	37 propositions	11%
Axe 3 : La végétation au service de l'adaptation au changement climatique	47 propositions	15%
Axe 4 : Valoriser les richesses du territoire	70 propositions	22%
Axe 5 : Doubler la production d'énergies renouvelables	51 propositions	16%

Chaque proposition d'initiative citoyenne a été classée parmi les orientations stratégiques du PCAET au sein des 5 axes structurants. L'analyse montre que 80% des propositions s'intègrent dans 12 des 25 orientations stratégiques et permet de dégager 3 thématiques citoyennes majeures :

1. Des mobilités agiles et durables : 60 propositions
2. La nature en Ville : 97 propositions
3. L'énergie pour demain : 54 propositions

L'analyse effectuée sur chacune des propositions montre que 16 initiatives citoyennes présentent de fortes potentialités d'implication des citoyens. Leur numéro apparait sur fond grisé pour les différencier.

1. Des mobilités agiles et durables	7 propositions
2. La nature en ville	5 propositions
3. L'énergie pour demain	4 propositions

Axe	Orientation	N°	Proposition
1-MOBILITE AGILE	1.3	A1	Faciliter et fluidifier la circulation à vélo : - continuités cyclables - priorité aux carrefours - baliser mieux et en continuité
1-MOBILITE AGILE	1.2	A10	Diminuer le tarif bus, voir le rendre gratuit (voir Dunkerque +65% utilisateurs)
1-MOBILITE AGILE	1.3	A11	Augmenter les sites propres pour les bus
1-MOBILITE AGILE	1.2	A12	Mise en place d'une aide à l'acquisition véhicules décarbonés
1-MOBILITE AGILE	1.5	A13	Favoriser les transports en mode électrique ou à hydrogène
1-MOBILITE AGILE	1.3	A14	Rationaliser l'aménagement du territoire pour sortir la voiture du milieu urbain. Eviter les aménagements contradictoires
1-MOBILITE AGILE	1.3	A15	Eclairer les pistes cyclables, le soir et le matin en hiver, avec LED, détecteurs, panneaux solaires.
1-MOBILITE AGILE	1.5	A16	Compléter les vélobulles par des petites navettes électriques pour les villes excentrées et les zones de collines (les Monts, Chambéry-le-Haut, Jacob, Vimines...)
1-MOBILITE AGILE	1.5	A17	Transports en commun électriques
1-MOBILITE AGILE	1.2	A18	Inciter les salariés à venir en mode alternatif au travail : incitation par une souplesse des plages horaires, incitation financière (indemnités kilométriques (forfait) si déplacement à vélo ou à pied)
1-MOBILITE AGILE	1.2	A19	Faciliter les mobilités douces vers les territoires stations Améliorer le réseaux bus + incitation grâce a une réduction tarifaire (et du forfait et du ticket bus) Améliorer le partage route/vélo (super dangereux aujourd'hui)
1-MOBILITE AGILE	1.2	A2	Espace de coworking Développer des espaces de travail proche des secteurs de résidence et favoriser le télétravail dans ces espaces de coworking
1-MOBILITE AGILE	1.2	A20	Proposition d'une offre d'abonnement TC à tarif réduit pour les familles. Ticket famille lorsqu'il n'y a qu'une seule voiture dans la famille
1-MOBILITE AGILE	1.2	A21	Inciter par des primes à la réduction du nombre de voitures par ménage : abonnement TC, abonnement voiture autopartage, aide à l'acquisition VAE...
1-MOBILITE AGILE	1.2	A22	Proposition de bornes qualité de l'air comme outil de sensibilisation ou communiquer sur le site d'ATMO et si la prévision du lendemain est mauvaise favoriser le télétravail ou ticket à 1€
1-MOBILITE AGILE	1.2	A23	Institutionnaliser 1 ou 2 journées de télétravail/semaine
1-MOBILITE AGILE	1.2	A24	Installer des outils de suivi de qualité de l'air aux abords des établissements scolaires et VRU pour porter à connaissance l'impact du flux de voitures aux heures d'entrée /sortie d'école sur l'air respiré par les enfants et les jeunes ou aux abords VRU lors des trafics de pointe
1-MOBILITE AGILE	1.2	A25	Communiquer et aider à l'acquisition de voitures partagées au sein des syndics (au niveau d'un immeuble) -> partager les véhicules au sein d'une copropriété Places de parking offertes, TC gratuits, aide à l'acquisition de véhicules décarbonés partagés...
1-MOBILITE AGILE	1.2	A26	Partager les véhicules au sein d'une copropriété
1-MOBILITE AGILE	1.5	A27	Créer des réseaux de transports publics efficaces à horaires et circuits larges, et développement de moyens de transports publics à 0 émission (H2/elec) utilisant de l'énergie locale
1-MOBILITE AGILE	1.5	A28	Avoir une flotte de bus écolabellisée avec 100% énergie verte
1-MOBILITE AGILE	1.3	A29	Aménager les abords des écoles pour favoriser les déplacements à pied, à vélo, en TC (fermeture de rues aux heures d'entrée/sorties, cheminements sécurisés, éloignement des parkings...)
1-MOBILITE AGILE	1.5	A3	Financer les voitures électriques en autopartage
1-MOBILITE AGILE	1.2	A30	Plan de mobilité dans les établissements scolaires
1-MOBILITE AGILE	1.2	A31	Sensibiliser et former les jeunes aux déplacements actifs et partagés
1-MOBILITE AGILE	1.2	A32	Accompagner les changements de comportement (jeunes et adultes)
1-MOBILITE AGILE	1.3	A4	Améliorer le cadencement des TER
1-MOBILITE AGILE	1.3	A5	Transport en commun : cadencement , fréquence , amplitude horaire
1-MOBILITE AGILE	1.2	A6	Lors des pics de pollution organiser entre riverains un co-voiturage ou un transport collectif à pied des élèves, et ce dans les quartiers, hameaux, résidences, immeubles.
1-MOBILITE AGILE	1.3	A7	Diagnostic d'usage des pistes cyclables proposé par PLUi HD est génial mais il faut qu'il soit mis en œuvre
1-MOBILITE AGILE	1.3	A8	Favoriser le covoiturage instantané, installer sur les arrêts de bus des panneaux "stop-pouce" Généraliser l'expérience développée sur St Jean-Thoiry-Les Déserts
1-MOBILITE AGILE	1.3	A9	Proposition d'installation de casiers à ski au niveau des départs de ski pour permettre aux gens de monter sans leur voiture.
1-MOBILITE AGILE	1.5	C1	Ramassage scolaire sans empreinte carbone
1-MOBILITE AGILE	1.3	C10	Construire de nouveaux logements seulement si desserte en TC dans un rayon de moins de 300m
1-MOBILITE AGILE	1.2	C11	Inciter les entreprises de moins de 100 salariés à élaborer des plan de mobilité en intégrant le télétravail
1-MOBILITE AGILE	1.4	C12	Diminuer, supprimer les camions (mettre sur le rail)
1-MOBILITE AGILE	1.3	C13	Préserver / développer l'accessibilité des territoires ruraux
1-MOBILITE AGILE	1.3	C14	Plus de modes doux : pistes cyclables, espaces partagés
1-MOBILITE AGILE	1.3	C15	Développer le transport urbain par câble
1-MOBILITE AGILE	1.2	C16	Inciter le plus vite possible les ménages à changer d'habitude en matière de transport

Axe	Orientation	N°	Proposition
1-MOBILITE AGILE	1.3	C17	Favoriser les chemins à la place des trottoirs
1-MOBILITE AGILE	1.3	C2	Améliorer le réseau bus vers les domaines skiables les plus proche
1-MOBILITE AGILE	1.3	C3	Faciliter les déplacements à pieds et à vélo en ville avec plus de végétation, de bancs, ...
1-MOBILITE AGILE	1.2	C4	Gratuité du bus pour ceux qui stationnent sur les parking relais
1-MOBILITE AGILE	1.2	C44	Accompagner le changement de comportement en adaptant les infrastructures et les offres de services
1-MOBILITE AGILE	1.2	C5	Transport en commun gratuit en ville
1-MOBILITE AGILE	1.2	C6	Transport en commun gratuit lors des pics de pollution
1-MOBILITE AGILE	1.2	C7	Gratuité réseau de bus certains jours en fonction des revenus
1-MOBILITE AGILE	1.2	C8	Améliorer la tarification sociale des bus
1-MOBILITE AGILE	1.2	C9	Aide à l'acquisition de vélo électrique
1-MOBILITE AGILE	1.1	E1	Encore plus de transports en commun, et au-delà des frontières administratives : logique "bassin de travail"
1-MOBILITE AGILE	1.2	E10	Promouvoir le vélo : trop de personnes se pensent dépendantes de la voiture pour des déplacements pas si éloignés : leur réapprendre à faire du vélo
1-MOBILITE AGILE	1.3	E11	Reprendre les aménagements cyclables dans l'agglomération
1-MOBILITE AGILE	1.3	E12	Plus de garages à vélos (abrités ou chez l'habitant) avec recharge de batterie pour les vélos électriques
1-MOBILITE AGILE	1.2	E123	Incitation fiscale : rénovation bâti, transports propres (indemnité pour vélo), taxer les énergies fossiles (taxe carbone), stopper les subventions publiques au transport aérien (Aéroport)
1-MOBILITE AGILE	1.3	E13	Augmenter le nombre de consignes à vélo sur le territoire pour encourager le report modal
1-MOBILITE AGILE	1.3	E14	Mieux sécuriser les pistes cyclables (signalisation,...) : route (niveau qualité)
1-MOBILITE AGILE	1.3	E15	Penser le vélo comme au Danemark, en priorité avant la voiture : routes plus sécurisées incitent à prendre le vélo
1-MOBILITE AGILE	1.2	E16	Développer les pistes cyclables sécurisées & initiatives au niveau des collèges, lycées et établissements scolaires
1-MOBILITE AGILE	1.5	E17	Transports en communs moins énergivores (électrique hydrogène, transport par câble)
1-MOBILITE AGILE	1.3	E18	Sites propres aux bus
1-MOBILITE AGILE	1.1	E19	Compétence Transport en communs à l'échelle de METROPOLE SAVOIE
1-MOBILITE AGILE	1.3	E2	Enquête sur les axes de transports principaux : navettes fréquentes mais plus petites
1-MOBILITE AGILE	1.3	E20	Eviter les grands bus sur les petites routes de montagne, souvent vides! : minibus
1-MOBILITE AGILE	1.5	E21	Mettre en place des moyens de transports collectifs efficaces et économes en énergie ou à énergie produite localement (hydrogène avec électricité générée par énergie solaire)
1-MOBILITE AGILE	1.3	E22	Construire plus de parcs relais pour faciliter et inciter au covoiturage, augmenter les places de parking en parcs relais (exemple type : le parc relais du péage de l'autoroute est beaucoup trop petit)
1-MOBILITE AGILE	1.3	E23	Développer un service de voiture prête à l'emploi (comme Citiz), plus flexible à plus grande échelle (sociétés) : la voiture ne nous appartient plus
1-MOBILITE AGILE	1.3	E24	Inciter l'utilisation du train avec des grands parkings gratuits
1-MOBILITE AGILE	1.3	E25	Développer les trains de nuit
1-MOBILITE AGILE	1.3	E26	Desserte SNCF cadensée entre Montméliant et Aix et entre Chambéry et Bourgoin
1-MOBILITE AGILE	1.3	E27	Camions sur les trains! (comme en Suisse)
1-MOBILITE AGILE	1.3	E28	Oser le Câble
1-MOBILITE AGILE	1.3	E29	Transport urbain par câble : entre Chignin et Chambéry, entre Chambéry et Savoie-Technolac, entre Chambéry et Saint-Jean-d'Arvey et La Feclaz
1-MOBILITE AGILE	1.3	E3	"L'énergie la plus propre est celle que nous ne consommons pas" : vélos/piétons/trottinette pour les trajets scolaires et de proximité, + transports en commun
1-MOBILITE AGILE	1.2	E30	Poursuivre les subventions pour les vélos électriques (voir pour les voitures électriques)
1-MOBILITE AGILE	1.2	E31	Les bus gratuits (notamment financés par le parking en ville)
1-MOBILITE AGILE	1.5	E32	Bus électriques
1-MOBILITE AGILE	1.2	E33	Application temps réel : automobiliste connecté pour détecter une voiture prête à partir dans une même direction
1-MOBILITE AGILE	1.2	E34	Mise en place d'un réseau pouce à l'échelle du département
1-MOBILITE AGILE	1.2	E35	Développer massivement le vélo électrique
1-MOBILITE AGILE	1.2	E36	Promouvoir et organiser le covoiturage de proximité, plus de parkings relais
1-MOBILITE AGILE	1.2	E37	Gratuité du parking ou transport en commun si ramassage de déchets sur le lieu de visite
1-MOBILITE AGILE	1.2	E38	Information sur l'obligation de prendre en charge 50% de l'abonnement TC à partir du 1° salarié par l'employeur (01-2009)
1-MOBILITE AGILE	1.2	E39	Bonifier le déplacement vélo (indemnité déplacement travail)
1-MOBILITE AGILE	1.3	E4	Augmenter et améliorer les pistes cyclables, pour inciter les déplacements non-polluants, comme le vélo
1-MOBILITE AGILE	1.2	E40	Appel à vigilance sur les vélos jettables et autres cimetières d'engins électriques (cf Chine)
1-MOBILITE AGILE	1.2	E41	Connaître les contraintes (activités enfants, etc) qui font qu'on ne peut pas (veut pas) changer ses habitudes (mobilité par la voiture, etc) pour pouvoir offrir les meilleures solutions
1-MOBILITE AGILE	1.2	E42	Le site de covoiturage de la Région fonctionne très mal, Technolac avait un système de covoiturage qui fonctionnait très bien : prendre exemple et le développer
1-MOBILITE AGILE	1.2	E43	Inciter les citoyens pour qu'ils s'inscrivent sur les sites de covoiturage

Axe	Orientation	N°	Proposition
1-MOBILITE AGILE	1.2	E44	Engagement des pratiquants de ski sur une mobilité collective vers les stations/quartiers/groupe amis/club association : incitation financière des stations ou investissement mobilités transport communes
1-MOBILITE AGILE	1.3	E45	Développer des moyens de transport à des horaires tardifs (20h, 22h) depuis les gares vers le cœur des Bauges
1-MOBILITE AGILE	1.2	E46	Mettre en place un défi dans les Bauges, "je vais sans ma voiture", et en Chartreuse aussi
1-MOBILITE AGILE	1.1	E47	Remettre les commerces de proximité au centre des bourgs et des villes pour éviter les déplacements de masse vers les centres commerciaux accessibles uniquement en voiture : incitation et contrainte par réglementation
1-MOBILITE AGILE	1.1	E48	Norme EURO6 pour les camions qui traversent le bassin chambérien, à l'identique de la vallée de Chamonix
1-MOBILITE AGILE	1.5	E49	Promouvoir le carburant E85 par la mise en place d'une aide de 500€ pour poser un boîtier de transformation E85
1-MOBILITE AGILE	1.3	E5	Continuer le développement des pistes cyclables vers les communes hors agglomération
1-MOBILITE AGILE	1.3	E6	Parking relais avec vélos électriques en location
1-MOBILITE AGILE	1.3	E7	Améliorer et multiplier les arceaux 2 roues et les garages ainsi que les réseaux cyclables
1-MOBILITE AGILE	1.3	E8	Piste cyclable entre Chambéry et Aiguebelette par le tunnel SNCF
1-MOBILITE AGILE	1.5	E81	Soutenir le développement industriel des piles à combustible, notamment pour lisser et réguler la production photovoltaïque
1-MOBILITE AGILE	1.3	E9	Mettre en place une mobilité agile entre les agglomérations qui touchent Chambéry pour aller dans les zones rurales (Bauges et Chartreuse)
1-MOBILITE AGILE	1.3	W1	Fluidifier la circulation automobile pour réduire les accumulations de polluants: réutiliser les deniers publics pour reprofiler les arrêts de bus et permettre le dépassement (apaisé) des bus SYNCHRO arrêtés
1-MOBILITE AGILE	1.3	W2	Améliorer les déplacements sur l'Agglomération Grand Chambéry et le transit international dans la cluse de Chambéry
1-MOBILITE AGILE	1.3	W3	Envisager la fermeture de l'aéroport Chambéry-Aix gros émetteur de GES
1-MOBILITE AGILE	1.3	W6	Mise en place d'une réduction permanente de vitesse sur la VRU à 70km/h, et l'extension du 50km/h sur la RD1006 jusqu'à St Jeoire
1-MOBILITE AGILE	1.3	W7	Généraliser la limitation de vitesse à 30km/h sur toutes les voiries de Chambéry et des grosses communes urbaines de l'agglomération (sauf exceptions identifiées des axes prioritaires importants)
1-MOBILITE AGILE	1.1	W9	Planifier la date de fin d'accès aux centres-villes des moteurs thermiques (2030 ?) pour donner un signal clair
1-MOBILITE AGILE	1.2	W10	Réaliser une étude sérieuse et indépendante de la gratuité des bus (conditions de faisabilité, avantages, inconvénients)
1-MOBILITE AGILE	1.2	W11	Instaurer des aides aux achats de VAE sur l'ensemble de l'agglomération
1-MOBILITE AGILE	1.5	W12	Réserver toutes les aides publiques sur l'hydrogène (encore trop coûteux et pas 100% "vert") pour les transports collectifs, trains, flotte d'entreprise
1-MOBILITE AGILE	1.1	W26	Définir budget, calendrier, objectif opérationnel pour la mise en place de la zone à faible émission
1-MOBILITE AGILE	1.4	W27	Taxer à 200% le commerce des marchandises qui sont fabriquées à plus de 50 km du lieu de consommation
1-MOBILITE AGILE	1.1	W30	Taxer le kérosène
1-MOBILITE AGILE	1.3	W32	Réduire la vitesse sur l'autoroute de façon permanente améliorerait notre qualité de l'air. En particulier sur l'A43+A41 entre le tunnel de l'Épine et Entrelac
1-MOBILITE AGILE	1.2	W36	Massifier les actions d'animation via l'agence écomobilité (PDE, PDES...)
1-MOBILITE AGILE	1.2	W37	Développer les aides aux circulations douces (programme d'achats de VAE par ex). Cette approche devrait être retenue dès 2020 pour repenser la mise à niveau de la D 1006 et le carrefour de la Trousse : On peut économiser 4 M € en lançant des animations qui réduiront de 50 % le trafic VL rendant les plus gros travaux de ce programme..... inutiles !
1-MOBILITE AGILE	1.4	W39	Passer la quasi-totalité du fret camions du Mont blanc et du Fréjus sur la ligne existante (Dijon, Modane, Turin). Car la ligne existante n'est utilisée, ce jour, qu'à 17% de sa capacité (ces chiffres sont connus et reconnus d'institutions telles que le Conseil général des Ponts, les Cours des comptes nationale et européenne, TELT elle-même, la SNCF...). Nous pouvons donc, pour le moins, mettre les camions sur le train DES MAINTENANT, sans attendre
2-BATI PERFORMANT	2.9	A37	Impliquer les revendeurs de bois dans la promotion des outils financiers pour améliorer son chauffage bois
2-BATI PERFORMANT	2.7	C18	Protéger contre la chaleur des immeubles à toitures terrasses en les équipant de combles isolés et habitables pour densifier.
2-BATI PERFORMANT	2.6	C82	Promouvoir l'isolation des bâtiments neufs
2-BATI PERFORMANT	2.7	C83	Promouvoir l'isolation des bâtiments anciens
2-BATI PERFORMANT	2.8	C45	Grand plan média pour éduquer à la diminution des produits ménagers chimiques
2-BATI PERFORMANT	2.8	E113	Massifier le plus vite possible les efforts des ménages en matière d'économie d'énergie dans l'habitat : sensibilisation, subvention, réglementation
2-BATI PERFORMANT	2.8	E126	Fournir aux habitants un outil simple d'autodiagnostic de leur profil énergétique, par rapport à des critères simples (type de logement, déplacements, mode de consommation, etc)
2-BATI PERFORMANT	2.8	E127	Fournir un guide pratique : "je veux diminuer mon empreinte énergétique...que faire en premier?"
2-BATI PERFORMANT	2.7	E129	Réaliser une opération "caméra thermique" sur Chambéry
2-BATI PERFORMANT	2.8	E50	Remplacer les éclairages des maisons par des leds
2-BATI PERFORMANT	2.6	E51	Créer des combles habitables sur les toitures terrasses (surélévation) pour permettre ainsi une certaine densification tout en économisant de l'énergie
2-BATI PERFORMANT	2.7	E52	Rénovation énergétique : label "Entreprise locale" avec annuaire d'entreprises
2-BATI PERFORMANT	2.6	E53	Avoir des mesures incitatives pour étudier au moment des PC des mesures alternatives en matière d'économie d'énergies (solaire, isolation)
2-BATI PERFORMANT	2.6	E54	Imposer la performance énergétique dans les PLU : bâtiment Bepos

Axe	Orientation	N°	Proposition
2-BATI PERFORMANT	2.6	E55	Lors des nouvelles constructions, obliger un quota d'équipements en production d'énergies renouvelables (chauffe-eau solaire, production d'électricité, etc)
2-BATI PERFORMANT	2.6	E56	A chaque dépôt de permis de construire : 1 étude type cadastre solaire pour mettre en œuvre les 30% d'EnR demandés par le PLUi (sinon ça finira en pompe à chaleur...ou par rien)
2-BATI PERFORMANT	2.7	E57	Favoriser résolument l'isolation du bâti existant : déploiement plus large de mon pass renov avec des subventions significatives
2-BATI PERFORMANT	2.7	E58	Former les Syndics de gestionnaires à la rénovation performante
2-BATI PERFORMANT	2.7	E59	Formation des syndics de copropriété : isolation des copropriétés
2-BATI PERFORMANT	2.7	E60	Chantiers participatifs : isolation et amélioration thermique de plusieurs habitations entre voisins, avec aides financières et techniques de la collectivité
2-BATI PERFORMANT	2.7	E61	Les collectivités donnent l'exemple en rénovation énergétique
2-BATI PERFORMANT	2.7	E62	Communiquer autour de ses propres travaux pour motiver des personnes au passage à l'acte en matière de rénovation : créer un système de facilitation d'accès aux services en échange
2-BATI PERFORMANT	2.7	E63	Aider à ré-isoler tous les bâtiments énergivores. Il faut faire des diagnostics et que les gens aient conscience de leurs impacts positifs & négatifs
2-BATI PERFORMANT	2.6	E64	Briser auprès des promoteurs et architectes, la "mode" de coloration en noir des façades d'immeubles
2-BATI PERFORMANT	2.7	E70	Ajouter à la PTRE un axe "achat de matériaux" : travailler à la valorisation de l'auto-rénovation
2-BATI PERFORMANT	2.7	E83	Réduire la consommation d'électricité dans l'éclairage public de la voirie
2-BATI PERFORMANT	2.7	E84	Eclairage public amélioré par leds : limité la nuit mais pas éteint (sécurité)
2-BATI PERFORMANT	2.7	E85	Extinction totale ou partielle durant une partie de la nuit
2-BATI PERFORMANT	2.7	E86	Les commerces laissent leurs devantures allumées la nuit...utile? : c'est une consommation inutile d'énergie
2-BATI PERFORMANT	2.7	E87	Optimiser et réduire l'éclairage nocturne (urbain, tertiaire, particulier)
2-BATI PERFORMANT	2.7	E88	Inciter ou obliger les commerces à éteindre les vitrines et parkings en dehors des heures d'activités commerciales
2-BATI PERFORMANT	2.9	E89	Aides pour remplacement des cheminées ou poêles à bois de première génération par des poêles nouvelles normes : incitation au développement de la filière bois
2-BATI PERFORMANT	2.9	E90	Accompagner prioritairement les ménages en précarité énergétique dans la réduction des consommations
2-BATI PERFORMANT	2.8	E91	"La meilleure énergie, c'est celle qu'on ne consomme pas" : proposer des diagnostics de consommation aux foyers pour identifier les postes de surconso (type Docteur Watt d'Enercoop)
2-BATI PERFORMANT	2.8	E95	Actions d'information d'envergure auprès des citoyens et des entreprises pour les inciter à investir dans des équipements moins gourmands en énergie
2-BATI PERFORMANT	2.6	W8	Exiger au moins 50% d'EnR dans les constructions neuves (sauf exceptions justifiées)
2-BATI PERFORMANT	2.8	W17	Fixer des objectifs pour atteindre rapidement 100% de l'énergie des bâtiments et éclairage public en EnR, via des fournisseurs qui soutiennent réellement l'installation d'EnR par leurs investissements
3-VEGETALISATION	3.12	A33	Développer la place du végétal au coeur de la cité pour remettre du vert au coeur de la ville
3-VEGETALISATION	3.12	A34	Faire revenir la végétation dans l'espace public en ville
3-VEGETALISATION	3.12	C19	Inciter/obliger les promoteurs à construire des immeubles en bois / mettre plus de bois dans les bâtiments
3-VEGETALISATION	3.12	C20	Végétaliser les toitures
3-VEGETALISATION	3.12	C21	Obligations urbanistique de végétaliser les sols et conserver espaces verts (ex : 30 ou 50% de surface réaménagée)
3-VEGETALISATION	3.12	C22	Installer des murs végétalisés sur les bâtiments publics
3-VEGETALISATION	3.12	C23	Planter plus d'arbres en ville
3-VEGETALISATION	3.11	C24	Planter des espèces adaptées au réchauffement des températures
3-VEGETALISATION	3.12	C25	Politique de préservation du patrimoine arboré en ville, développer les espaces verts
3-VEGETALISATION	3.12	C26	Revégétaliser les écoles, mairies, espaces publics, ville
3-VEGETALISATION	3.13	C27	Débitumation des cours d'écoles
3-VEGETALISATION	3.13	C28	Remplacer le parking de l'avenue des Ducs par une zone avec de l'herbe et des arbustes en pots
3-VEGETALISATION	3.12	C34	Inciter les habitants et les copro à planter des arbres, à créer des jardins
3-VEGETALISATION	3.12	C36	Réinventer les tonnelles
3-VEGETALISATION	3.11	C37	Inciter les propriétaires à favoriser la biodiversité utile sur leur terrain
3-VEGETALISATION	3.12	C38	Former les sociétés d'entretien des espaces verts en gestion favorable à la biodiversité
3-VEGETALISATION	3.11	C39	Sensibiliser les citoyens à la biodiversité locale et services écosystémiques
3-VEGETALISATION	3.11	C40	Recréer des zones humides, bassins de rétention, récréatives et pédagogiques
3-VEGETALISATION	3.11	C41	Mettre en avant le rôle positif des prairies diversifiées et d'une gestion forestière durable pour le stockage de CO2 et le climat
3-VEGETALISATION	3.11	C46	Apprendre dans les écoles plus sur la biodiversité, les écosystèmes
3-VEGETALISATION	3.13	C49	Intédire l'imperméabilisation des sols dans les nouveaux projets d'urbanisme
3-VEGETALISATION	3.13	C50	Créer des trottoirs et des zones de stationnement drainants
3-VEGETALISATION	3.11	C51	Améliorer la qualité des eaux de surface
3-VEGETALISATION	3.11	C52	Limiter l'évaporation en laissant une ripisylve dense le long des rivières, plans d'eau
3-VEGETALISATION	3.11	C60	Défrichement en vue d'urbanisation : mesure compensatoire (2x la surface défrichée)
3-VEGETALISATION	3.14	C61	Eviter l'embroussaillage des prés en lisière de forêt pour lutter contre les incendies, installer des troupeaux.

Axe	Orientation	N°	Proposition
3-VEGETALISATION	3.14	C66	Anticiper les politiques de gestion des espèces invasives pour l'agriculture
3-VEGETALISATION	3.13	E65	Démanteler Chamnord ! : faciliter le vélo et le piéton sur la zone, puis replanter en remplaçant les parkings par des bosquets
3-VEGETALISATION	3.10	E66	Trouver un système de valorisation des impacts positifs sur l'environnement, une monnaie parallèle en quelque sorte : pour diminuer l'influence sur le foncier par exemple qui ne deviendrait pas une industrie
3-VEGETALISATION	3.12	E67	Promouvoir la végétalisation des bâtiments et des places
3-VEGETALISATION	3.12	W14	Arrêter les abattages d'arbres sans concertation et sans avis techniques argumentés
3-VEGETALISATION	3.12	W15	Mettre en place une ambitieuse politique de replantation et de dé-bitumisation des espaces goudronnés et bétonnés partout où c'est possible
3-VEGETALISATION	3.13	W16	Interdire les parking non perméables
3-VEGETALISATION	3.10	W19	Mettre en place un système d'évaluation écologique préalable systématique des projets, actions et services publics, avec veto si l'impact carbone est négatif ou non compensé. Surveillance permanente par une commission extra-communautaire avec élus et citoyens (une commission du temps long et de l'avenir écologique de nos territoires).
3-VEGETALISATION	3.12	W34	Assouplir les règles d'urbanisme en zone ABF pour rendre plus claires les toitures et rejeter les rayons du soleil au lieu de les absorber. Il s'agirait d'une action préventive à moyen terme pour éviter l'installation de climatisations et gagner en confort estival.
3-VEGETALISATION	3.12	W35	Développer la végétation en ville: des places de parking pourraient être utilisées pour reverdir les rues et limiter les îlots de chaleurs en été.
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.16	A35	Action de reforestation en relation avec l'ONF (dispositif ReForestation): bénévolat et financements partagés
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.20	A36	Plan d'action sur les brûlages illicites: + de repression et communiquer sur les alternatives au brûlage (prêt de broyeurs, compostage, déchiqueteuse...)
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	C29	Remplacer les plantations décoratives (fleurissement) en ville par des productives (fruitiers, légumineuses, noisetiers...)
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	C30	Favoriser la permaculture et les incroyables comestibles
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	C31	Plus de jardins partagés
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.20	C32	Plus de jardins pédagogiques dans les écoles, collèges, lycées
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.20	C33	Introduire la nature en ville (eau, arbre, jardins) avec lien social et dynamique de quartiers
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.20	C35	faire le lien entre les gens qui ont un jardin et qui s'en occupent pas, et inversement.
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.18	C42	Développer des actions de sensibilisation auprès des jeunes sur l'environnement, le tri, les impliquer dans les processus de concertation citoyenne
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.17	C47	Contraire à la récupération des eaux de pluie (ou incitation financière) pour usage sanitaire ou arrosage des végétaux
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.17	C48	Collecte organisée des eaux de pluie pour récupération dans les villages (réservoirs eau collectifs)
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.17	C53	Suivre l'évolution de la ressources en eau, du climat, de la démographie
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.17	C54	Impliquer les citoyens, les sensibiliser sur le partage de la ressource en eau
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.16	C55	Renforcer les moyens de gestion du foncier en forêt
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.16	C56	Accompagner les propriétaires dans la restauration du foncier forestier (échange, achat, vente) car trop de morcellement (bourse forestière)
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.16	C57	Budget communal pour acquérir davantage de forêts privées et réduire le morcellement.
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.16	C58	Politique ambitieuse de gestion de la forêt durable et filières (isolation, construction, mobiliers, stockage...)
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.16	C59	Eviter la déforestation notamment en montagne
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.16	C62	Diversifier les essences forestières en accompagnant les propriétaires forestiers à le faire
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	C63	Favoriser l'agroécologie
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	C64	Orienter l'agriculture vers les circuit-court, favoriser les produits locaux
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	C65	Favoriser les circuit-courts dans les écoles, lycées, campus, etc.
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	C67	Aider les agriculteurs vers permaculture pour diminuer le changement d'occupation des cultures
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	3.12	C68	Aider les agriculteurs, forestiers, sur de petits montants pour investir dans les moyens de protection contre la grêle, sécheresse....
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	C69	Interdire toute activité agricole émettrice de GES (comme le maïs=> viande) et remplacer par une démarche locale
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.18	C70	Organiser le ramassage systématique des déchets végétaux pour le Compostage (et énergie lors de la destruction).
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.18	C71	Installer des composteurs dans les écoles
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.18	C72	Des services publics exemplaires sur la consommation, les déchets, le compost...
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	C73	Des repas végétariens accessibles partout, moins de viande, moins de gaspillage
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	C74	Engager les restaurants collectifs dans la démarche Mon Restau Responsable
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.20	C75	Préserver les productions de montagne et les espaces pastoraux
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.20	C76	Soutenir la diversification touristique des stations de montagne
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.17	E68	Récupération des eaux pluviales : favoriser les cuves (privé) et les bassins de rétention (public)
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.17	E69	Implanter des collecteurs d'eau de pluie pour les besoins collectifs : irrigation, nettoyage des voiries
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	E71	Soutenir la consommation et le développement des magasins en circuits courts
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	E73	Consommation de viande : gaspillage, quelle viande?
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	E74	Accès à 1 repas végétarien complet (self, cafétéria, fast food)
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	E75	Eduquer sur le fonctionnement de l'agriculture extensive & intensive dès l'école primaire. Pour une meilleure connaissance et révéler des envies de métier, conscience que la viande qu'on mange est un animal vivant...
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.19	E80	La ville doit accepter des nouvelles entreprises "vertes" dans leur énergie et leur impact social

Axe	Orientation	N°	Proposition
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.18	E81	Développement des composteurs pour limitation du transport des déchets
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.17	E96	Contrôler toutes les déperditions d'eau (fuites sur les réseaux)
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.18	W4	Mise en place rapide de la redevance incitative sur la collecte/traitement des déchets pour accélérer l'atteinte de l'objectif "Zéro gaspillage-zéro déchet"
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.20	W5	Elaborer un Plan Alimentaire Territorial avec un objectif ambitieux "100% autonomie alimentaire"
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	W13	Inciter à consommer moins de viande, en allant bien au-delà du 1 repas minimum végétarien par semaine dans la restauration collective publique
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.18	W20	Les arbres tombés sont nombreux. Les branches et déchets de bois peuvent être compostés pour être étalés en broyats sur les routes et chemins forestiers pour éviter le bitume.
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.18	W21	Faire des collectes collectives de déchets plus souvent le long des routes, chemins parcs pour sensibiliser sur l'urgence du problème. Mettre des photos du 7e continent (prise dans celles de l'expo qui a eu lieu il y a deux ans devant la Mairie de Paris) dans chaque école
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.20	W23	Interdire par arrêté préfectoral les feux de bois dans les champs même pour les agriculteurs. Ils ont des "dérogations" =NON comme cela il ne mettrons pas le feu par temps de canicule et de vent "Eh oui, j'ai vu et je ne savais pas, j'ai apporté des seaux d'eau pour éteindre..." m'a t-on répondu...
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.20	W24	Interdire tout dépôt de pneus dans les champs
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.20	W28	Obliger l'Etat à scolariser tous les enfants en situation de handicap dans les écoles
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.20	W29	Obliger les entreprises de plus de 10 salariés à embaucher 1 personnes en situation de handicap pour un salarié sans handicap
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.15	W31	Interdire tous produits phytosanitaire et réduire les surfaces des parcelles agricoles
4-RICHESSE DU TERRITOIRE	4.20	W38	Elaborer et mettre en œuvre un Projet Alimentaire Territorial en lien avec le PCAET
5-ENERGIE	5.23	A38	Développer les centrales citoyennes pour favoriser la pose de PV
5-ENERGIE	5.25	A39	Présenter des actions concrètes réalisées dans les écoles, collèges, lycées pour sensibiliser
5-ENERGIE	5.21	A40	Développer les réseaux de chaleurs à production efficace (faibles émissions) pour diminuer le nombre de points de chauffage en milieu urbain
5-ENERGIE	5.25	C43	Installer des nudges chez les socio-pro
5-ENERGIE	5.23	C77	Favoriser les chauffe-eau solaire et la production électrique
5-ENERGIE	5.23	C78	Mettre à disposition les toitures publiques pour le solaire
5-ENERGIE	5.23	C79	Inciter les panneaux solaires au-dessus des parkings (entreprises, commerces)
5-ENERGIE	5.21	C80	Favoriser les centrales citoyennes
5-ENERGIE	5.25	C81	Communiquer sur les chauffages les plus performants
5-ENERGIE	5.22	E100	Inciter à utiliser le potentiel des toitures pour l'installation de production d'énergie solaire (thermique/photovoltaïque) + mise en réseau
5-ENERGIE	5.23	E101	Equiper les bâtiments publics (toitures photovoltaïques)
5-ENERGIE	5.23	E102	Lancer une négociation avec les entreprises qui ont des grandes surfaces de bâti pour placer un grand nombre de panneaux solaires
5-ENERGIE	5.23	E103	Equiper les toitures industrielles de capteurs photovoltaïques
5-ENERGIE	5.23	E104	Obliger le solaire photovoltaïque sur les parkings commerciaux d'entreprises (ombrières)
5-ENERGIE	5.23	E105	Centrales photovoltaïques collectives villageoises dans les quartiers / lotissements
5-ENERGIE	5.23	E106	Favoriser l'agri solaire : agriculture moins intensive & production solaire
5-ENERGIE	5.21	E107	Communiquer dans les transports en commun pour favoriser les centrales citoyennes de production photovoltaïque
5-ENERGIE	5.23	E108	Chauffe-eau solaire pour plus de 3 logements (obligatoire)
5-ENERGIE	5.21	E109	Travailler à l'augmentation de la part d'EnR dans les réseaux de chaleur de l'agglomération (notamment plus de bois)
5-ENERGIE	5.22	E110	Transfert d'énergie entre piscine de buisson rond et patinoire (ça existe déjà peut-être), et lors de la construction de bâtiment qui "chauffe" (exemple Data center,...)
5-ENERGIE	5.21	E111	Créer des réseaux d'énergie locaux utilisant les ressources locales maximum : réseaux de chaleur mixte (géothermie + valorisation), réseaux électriques photovoltaïques / hydroélectriques + moyen de stockage H2
5-ENERGIE	5.22	E112	Créer un site pour mettre en réseau les personnes qui souhaitent installer des panneaux solaires puis : soit créer une centrale d'achat pour réaliser des économies d'échelle, soit favoriser la création de centrales villageoises, soit réaliser une SEM/SAS...partenariat public/privé
5-ENERGIE	5.23	E114	Production avec micro-centrales hydraulique Leysse/Albanne (autre?)
5-ENERGIE	5.23	E115	Géothermie avec le potentiel du lac (idem Léman) : réseau de chaleur
5-ENERGIE	5.24	E116	Des outils de communication ("totem") pour montrer aux citoyens l'évolution et la trajectoire : augmentation des EnR , baisse des consommations
5-ENERGIE	5.25	E117	Faire des sites vitrines des différentes productions d'énergie renouvelable déjà en place sur l'agglomération, pour faire de la pédagogie
5-ENERGIE	5.23	E118	Mettre un arbre éolien dans chaque commune : habitude des citoyens à le voir & donc ils pourraient en installer chez eux quand c'est possible
5-ENERGIE	5.25	E119	Un programme d'éducation aux économies d'énergie & mobilité dans chaque classe de primaire, collège et lycée, chaque année
5-ENERGIE	5.25	E120	Eduquer / informer sur les mesures gratuites de réduction des besoins en énergie : prise de conscience de l'impact énergétique des usages
5-ENERGIE	5.25	E121	Généraliser la pratique "collège à énergie positive" dans toutes les écoles, collèges, lycées
5-ENERGIE	5.25	E122	Eduquer à la baisse du consumérisme : éducation écoles, exemple des collectivités, éducation adulte par tous les médias
5-ENERGIE	5.21	E124	Valoriser l'autoconsommation à l'échelle de bâtiments ou de quartiers (école, lotissement, immeuble)

Axe	Orientation	N°	Proposition
5-ENERGIE	5.25	E125	Un bilan annuel pour chaque commune diffusé par différents canaux (site web, réseaux sociaux, journal, ...) sur l'évolution des consommations et différents indicateurs à l'échelle communale
5-ENERGIE	5.21	E128	Faire fonctionner l'électricité publique avec des batteries, donc sans énergie (ni fossile & même renouvelable)
5-ENERGIE	5.25	E130	Recycler et éviter gabegies de productions énergivores
5-ENERGIE	5.25	E72	Sensibilisation des jeunes par intervention dans les salles de classe : sur l'alimentation, l'état d'esprit, emballages, tri des déchets
5-ENERGIE	5.25	E76	Sensibilisation au changement climatique et de comportement, dans chaque classe
5-ENERGIE	5.25	E77	Montrer aux élèves, dès l'école primaire, le fonctionnement des transports, des déchets..., toute la chaîne de production de GES
5-ENERGIE	5.25	E78	Développer des campagnes de mobilisation des citoyens et des entreprises, basées sur la psychologie à l'engagement (??)
5-ENERGIE	5.25	E79	Obligation des services de participer à une réunion de sensibilisation au changement
5-ENERGIE	5.23	E82	Inciter et aider financièrement les particuliers et les industriels à s'équiper en matériels d'énergies renouvelables : solaire (chauffage, production d'électricité), pompe à chaleur, isolation
5-ENERGIE	5.23	E92	Faire des défis "mon entreprise à énergie positive"
5-ENERGIE	5.22	E93	Financer dans le cadre du développement du photovoltaïque, le désamiantage des tuiles en fibrociment
5-ENERGIE	5.25	E94	Communiquer sur la signification d'un kWh, avec par exemple, une animation de génération d'électricité à vélo
5-ENERGIE	5.23	E97	Mettre en place la filière bois-énergie locale (notamment en luttant contre la déprise agricole)
5-ENERGIE	5.23	E98	Favoriser les projets de chaudière bois-plaquettes en usage partagé (avec bois local)
5-ENERGIE	5.22	E99	Promouvoir l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings et les toitures des grandes surfaces : inviter les possesseurs fonciers à la réflexion
5-ENERGIE	5.24	W18	Durcir et généraliser l'emploi de critères environnementaux et sociaux dans les achats publics (agglo et communes)
5-ENERGIE	5.25	W22	Faire des jours "sans écran". Consommation électrique du numérique =30% de l'énergie consommée dans le monde. Tel portable =10%.
5-ENERGIE	5.21	W25	Créer un réseau de chauffage urbain étendu aux rues limitrophes de Chambéry pour sortir du fuel. Par exemple la rue des Bois serait tout à fait accessible à un réseau de ce genre et permettrait de supprimer nombre de chaudières au fuel.
5-ENERGIE	5.25	W33	Instaurer un système de Green&Social Awards. Un événement qui aurait lieu chaque année pour primer par les 3 meilleurs efforts éco-citoyen, éco-responsable ou tout autre action ayant une importance pour le mieux vivre ensemble, les énergies renouvelables, la protection de la planète et autre...

4.

PARTICIPATION CITOYENNE

Grand Chambéry

Service agriculture et aménagement durable

106 allée des Blachères

CS 82618

73026 Chambéry cedex

Tél. 04 79 96 16 70

amenagement.durable@grandchambery.fr

grandchambery.fr

Plan
Climat
Air
Energie
Territorial

Décembre 2019

Rédaction : service agriculture
et aménagement durable

Conception graphique : triptik.fr

Crédits photos :
Didier Gourbin/Grand Chambéry

Imprimé sur papier 100% recyclé
nautilus super white